



Rédaction : Aurélia Gaillard (bulletin@sfeds.fr)

- Éditorial, p. 1
- Vie de la Société, p. 2
- Bon de commande Collection «18^e siècle », p. 18
- Société internationale (SIEDS), p. 19
- Colloque, p. 20
- Appels à communications, p. 22
- Appels à contributions, p. 34
- *In memoriam*, p. 37
- Cotisations et abonnements, p. 39
- Adresses utiles, p. 40

Éditorial

Le Panthéon compte parmi les sites parisiens qui sont plus visités par les étrangers que par les Français. Les dix-huitiémistes le savent mieux que d'autres, ce lieu voué à la mémoire des grands hommes, comme le proclame fièrement l'inscription du fronton, a connu une histoire bigarrée : prévu pour être, sous l'Ancien Régime l'église abritant la chaise de sainte Geneviève, l'édifice a accueilli Mirabeau et Marat, vite dépanthéonisés ; Voltaire y a trouvé une dernière demeure – ou peut-être pas Voltaire, mais en tout cas un squelette déterré d'une sépulture à l'Abbaye de Scellières, puis enseveli sous son nom dans la crypte du monument parisien ; Bara et Viala devaient le rejoindre, mais leurs dépouilles n'ont jamais fait le chemin jusqu'à la capitale. Nous connaissons les questions soulevées autour du manque de représentativité des panthéonisés, ne serait-ce qu'en termes de sexe, et le souhait de certains de voir la conceptrice de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, Olympe de Gouges, y reposer. C'est dire que l'histoire de l'édifice et le choix de ceux qui y sont ensevelis sont étroitement liés au siècle des Lumières.

En janvier de cette année, après une Assemblée Générale tenue sous la coupole, grâce à la générosité et à l'efficacité d'Édouard Bueno et de toute son équipe, les sociétaires ont pu entendre l'évocation de certains des hôtes célèbres du Panthéon et une réflexion sur la notion de consécration. Jean-Claude Bonnet, qui nous a ainsi entretenus, est également l'auteur, dans ce bulletin, d'un hommage à Jean Starobinski, récemment disparu, avec lequel il avait longuement conversé sous la caméra de Thierry Thomas en 1997. Les travaux de notre collègue genevois constituent un monument dont chacun d'entre nous peut mesurer l'importance. Il continuera d'influencer nos disciplines dans les décennies à venir.

Catriona SETH

Au moment où ce bulletin paraît, qu'on salue enfin, avec la triste nouvelle de la disparition prématurée de Jacqueline Lichtenstein, professeure d'esthétique, celle par qui la couleur gardera toute son éloquence.

• Appel à cotisations 2019

Afin de recevoir la revue dès sa sortie (en juin), nous rappelons qu'il faut être à jour de sa cotisation. Nous vous convions par conséquent à procéder au renouvellement dès que possible.

Le prélèvement automatique, pour les adhérents qui ont choisi ce moyen de règlement, se fera la première quinzaine de mai : merci de nous prévenir des modifications bancaires éventuelles afin d'éviter un rejet de la banque et des frais.

Merci enfin de bien signaler tout changement d'adresse postale ou électronique pour l'envoi des documents de la SFEDS ainsi que pour l'envoi de la Revue au cas où vous prévoiriez d'être absent de votre domicile au mois de juin, le tout à la trésorière, Hélène Cussac.

• Conseil d'administration du 25 janvier 2019

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Sophie Audidière, Isabelle Bour, Nicolas Brucker, Laurent Châtel, Hélène Cussac, Christian Del Vento, Marcel Dorigny, Aurelia Gaillard, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Marilina Gianico, Hans Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Anne-Marie Mercier-Faivre, Pierre-François Moreau, Pierre Musitelli, Elise Pavy-Guilbert, Bénédicte Peralez-Peslier, Odile Richard-Pauchet, Gaël Rideau, Jennifer Ruimi, Alain Sandrier, Catriona Seth, Pierre Wachenheim.

Excusés : Sylviane Albertan-Coppola (pouvoir donné à Hélène Cussac), Lise Andries, Samuel Baudry, Luigi Delia (pouvoir donné à Christian Del Vento), Nathalie Ferrand, Ulrike Krampfl (pouvoir donné à Christian Del Vento), Laurence Macé, Sophie Marchand, Jean Mondot.

Rapport financier de l'année 2018

La trésorière présente au CA le rapport financier de l'année 2018, qu'elle soumettra à l'approbation de l'AG du lendemain. Elle observe que la SFEDS a engagé des dépenses beaucoup moins importantes que les années précédentes. Les raisons tiennent à la diminution des frais de fabrication du *Bulletin*, qui n'atteignent plus que 1600 € au lieu de 7000 € ; aux économies faites pour le n° 50 par le directeur de *DHS* qui a assuré personnellement le travail de maquettage ; à la compression des coûts organisationnels, et ce malgré le soutien offert à la SIEDS pour l'organisation de la réunion du comité exécutif, qui a eu lieu à Bordeaux en août 2018, et malgré les pertes du compte-titres. La SFEDS est donc bénéficiaire à hauteur de 11.000 €, moins-values déduites.

Si le nombre d'abonnés institutionnels est en baisse constante depuis 2008 (-160), le nombre d'adhérents individuels s'est stabilisé, en 2018, à 534 adhérents. Cette année on regrette une perte de 20 adhérents, mais on compte 21 nouvelles recrues.

La trésorière aborde aussi les problèmes de diffusion de la collection : pour l'instant ce sont les Éditions du Net qui l'assurent. Marcel Dorigny propose de reprendre contact avec La Découverte et voir si elle accepterait de diffuser aussi la collection.

Christian Del Vento et Catriona Seth remercient Hélène Cussac pour avoir œuvré si efficacement au redressement des comptes de la Société.

Collection « 18^e siècle »

Hélène Cussac dresse un bilan des volumes imprimés et de ceux à venir. Le prochain volume est en préparation. Deux volumes ont fait l'objet d'une réimpression : l'*Histoire de la Guinée* de Bénézet et l'*Adresse à l'Assemblée Nationale* de Raynal

Sont presque prêts pour l'impression les *Voyages de Hollande dans les années 1760-1770* et la correspondance entre Condorcet et Brissot. Le tapuscrit d'un *Cazotte romancier* devrait arriver fin 2019 et le *Journal de Mme Cradock* en 2020.

Les ouvrages sont financés ; un seul volume ne recevra pas de subvention, le *Journal de Mme Cradock*. Nicolas Brucker demande quel est l'ordre de grandeur des subventions. Hélène Cussac rappelle qu'il varie, selon les ouvrages, de 500 à 2.500 €.

Hélène Cussac lance un appel à propositions.

Revue

Jean-Christophe Abramovici dresse un bilan et présente l'avancement du prochain numéro. Il déposera la demande de subvention au CNL. Il attire l'attention sur la rareté des propositions pour les prochains numéros : pour le n° 53, il n'a reçu qu'une proposition.

Il évoque le renouvellement du comité de rédaction et, surtout, la nouvelle direction, dont l'élection aura lieu le lendemain.

Préparation de l'AG 2019 et déroulement des élections

Le secrétaire général fait le point sur l'organisation de l'AG du lendemain et sur le déroulement des élections. Il rappelle que s'agissant d'un monument national, l'entrée est soumise à contrôle et normalement à paiement d'un billet d'entrée. L'entrée ne pourra donc pas se faire librement. Françoise Le Borgne se propose d'aider le personnel du Panthéon à accueillir les participants à l'AG. Nicolas Brucker et Marilina Gianico se portent volontaire pour tenir les urnes.

Société Internationale

Catriona Seth fait un rappel sur les modalités d'inscription au congrès d'Édimbourg et sur les offres d'hébergement. Il y aura aussi la possibilité de participer à des excursions facultatives. Elle informe qu'il y a un problème informatique qui empêche momentanément de s'inscrire. Elle invite, néanmoins, à déposer sa proposition de participation, même avant l'inscription, car l'inverse ne sera pas possible. Hélène Cussac rappelle que la date limite est le 1^{er} février.

Catriona Seth évoque la possibilité d'avoir un stand gratuit pour la vente de *DHS* et de la collection. Elle attire toutefois l'attention du CA sur un problème logistique : l'acheminement des ouvrages et la tenue du stand.

Aurélia Gaillard se demande si on ne pourrait pas préparer du matériel publicitaire. Isabelle Bour observe que les personnes achètent plus facilement des ouvrages à l'occasion des congrès.

Hélène Cussac demandera à Paillart d'éditer des cartes postales et des cartes revues. Catriona Seth suggère que l'on demande avant un devis.

Hélène Cussac se demande si on ne pourrait pas faire éditer des dépliants en trois volets, comme il était autrefois de tradition. La préférence est donnée aux cartes postales.

Hélène Cussac rappelle le soutien important offert traditionnellement par la SFEDS afin que la Société internationale puisse financer des bourses à l'intention de

collègues issus de pays à monnaie faible. Catriona Seth propose qu'on vote le budget pour les bourses SIEDS. Hélène Cussac suggère un montant de 2.500 €. Le CA approuve à l'unanimité.

Catriona Seth rappelle que, cette année, se tiennent les élections du comité exécutif de la SIEDS.

Demandes de parrainage

Aucune demande de soutien aux colloques ou journées d'études n'a été présentée.

Aurélia Gaillard sollicite le parrainage pour la revue *Lumières*, afin de lui offrir le rayonnement nécessaire pour pouvoir présenter des demandes de financement. Le CA approuve la demande.

Questions diverses

Aurélia Gaillard signale qu'elle a vu passer sur le site un appel à communication qu'elle n'a pas reçu pour le *Bulletin* et invite les collègues à bien lui adresser tous les appels.

Odile Richard-Pauchet parle de la situation du Musée Rousseau de Montmorency : grâce au soutien de la SFEDS et à la bonne volonté de deux habitants de Montmorency, la Société des Amis du Musée Jean-Jacques Rousseau pourra faire revivre le Musée et en permettre la réouverture avec des horaires corrects. La ville de Montmorency, sous l'impulsion de cette association, embauchera une personne qui assurera l'ouverture du Musée. Elle demande de diffuser cette proposition d'emploi.

Hélène Cussac lance un appel aux membres du CA afin qu'ils parlent autour d'eux de la possibilité d'acheter des insertions publicitaires pour le prochain numéro de *DHS* (le tarif est de 160 € par page intérieure en Noir et Blanc).

• Assemblée Générale de la SFEDS du 26 janvier 2019

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Lise Andries, Sophie Audidière, Lucia Bachelet, Sarah Benarrech, Andrew Brown, Nicolas Brucker, Laurent Châtel, Michèle Crogiez, Hélène Cussac, Floriane Daguise, Christian Del Vento, Béatrice Didier, Marcel Dorigny, Philippe Eveno, Guillaume Faroult, Aurélia Gaillard, Marilina Gianico, Françoise Gevrey, Linda Gil, Philippe Hourcade, Nicole Jacques-Lefèvre, Claude Jaëcklé Plunian, Claude Klein, Ulla Kölving, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Sophie Lefay, Sylviane Leoni, Hans-Jurgen Lüsebrink, Laurence Macé, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Anne-Marie Mercier-Faivre, Pierre-François Moreau, Élise Pavy-Guibert, Bénédicte Peralez-Peslier, Marc Perrichet, Marie-Emmanuelle Plagnol, Dominique Quéro, Paola Ranzini, Enrico Ricceri, Annie Richardot, Nathalie Rizzoni, Alain Sandrier, Catriona Seth, Gerhardt Stenger, Mélanie Traversier, Laurence Vanoffen, Anouchka Vasak.

Excusés : Sylviane Albertan-Coppola (pouvoir donné à Hélène Cussac), Samuel Baudry, Isabelle Bour, Luigi Delia (pouvoir donné à Christian Del Vento), Nathalie Ferrand, Ulrike Krampl, Christophe Martin, Jean Mondot, Pierre Mustelli (pouvoir donné à Christian Del Vento), Maria Susana Seguin, Odile Richard-Pauchet, Jennifer Ruimi, Pierre Wachenheim.

La présidente remercie les membres présents.

Elle donne ensuite la parole au secrétaire général pour la lecture du rapport moral

Rapport moral 2018

L'assemblée générale de cette année a lieu dans un cadre hautement symbolique, l'œuvre par laquelle Soufflot voulut rivaliser avec Saint-Pierre et Saint-Paul et que l'Assemblée nationale, le 4 avril 1791, décida de transformer en un « Panthéon des grands hommes », un temple républicain et un lieu de mémoire collective. Deux grandes figures des Lumières, Voltaire et Rousseau, furent parmi les premiers à prendre place dans la crypte, qui compte nombre de personnalités du 18^e siècle : Condorcet, Monge, l'abbé Grégoire, Cabanis, Carnot, Lagrange, Desmeunier et Bougainville, dont, cette année, on célèbre la fin du célèbre voyage. D'autres, comme Cuvier, dont on commémore cette année la naissance, figurent au fronton, couronnés par la Liberté.

L'année qui vient de se clore a commémoré, entre autres, Gaspard Monge, Élie Fréron, Joseph Fourier et Chateaubriand. L'année qui s'ouvre célébrera d'autres personnalités du siècle des Lumières, comme Pierre Adamoli, le grand bibliophile, Michel-Jean Sedaine, Hancarville, Louis-Antoine Caraccioli, ou Jacques Cazotte, dont la collection « 18^e siècle » accueillera bientôt *Ollivier* (1763) et *Le Lord impromptu* (1767), édités par notre sociétaire Emmanuelle Sempère. Comme toujours, nombre des membres de notre société ont contribué et contribueront à célébrer ces grandes figures d'un 18^e siècle, dont la SFEDS s'efforce d'encourager l'étude depuis plus de cinquante ans, sans limitation de pays ou de domaine de recherche. Notre Société peut et doit continuer à offrir aussi sa contribution au débat contemporain en montrant qu'elle est un interlocuteur important non seulement au sein de l'espace savant mais aussi dans l'espace public, comme elle a su le faire, en 2015, avec le volume *Tolérance. Le combat des Lumières*, et en 2017, avec le volume *L'Idée de l'Europe au Siècle des Lumières*, en donnant la réplique aux grands défis de notre temps, l'intolérance aveugle et l'Europe.

L'année 2018 a été endeuillée par la disparition de deux grands dix-huitiémistes, Henri Coulet et Pierre Rézat. À ce dernier qui fut d'abord secrétaire général, puis président de notre Société, vont nos pensées reconnaissantes : la SFEDS lui doit sans doute une part de la régularité et de la rigueur qui lui étaient propres. La Société a néanmoins, plusieurs raisons de se réjouir : elle est en bonne santé ; son prestige demeure intact ; son ancrage dans la vie scientifique française et internationale se développe ; la *Lettre* mensuelle est un succès ; la collection « 18^e Siècle » est bien engagée ; *DHS* reste une revue scientifique de référence ; le développement des rapports d'échange et de collaboration avec les autres sociétés sœurs se poursuit. La diminution inévitable des adhérents, due à l'affaiblissement de nos disciplines au sein des universités, que nous déplorons depuis plusieurs années, semble s'enrayer : la perte de quelques membres est compensée par de nouvelles adhésions, notamment celles des plus jeunes, étudiants et doctorants. Ces sont des jeunes souvent très brillants qui s'engagent sur le chemin de la recherche et qui contribuent à renforcer l'action de notre Société. Pour la deuxième année consécutive, la réduction des abonnements institutionnels, concurrencés par les très coûteuses souscriptions aux bouquets électroniques et par le passage des anciens numéros de la revue en ligne, qui affectent durablement les revenus importants jadis versés, chaque année, par le CNC, a été compensée par une augmentation des ventes en librairie. Ce sont de très bonnes nouvelles, qui justifient un certain optimisme sur l'avenir des études dix-huitiémistes.

Nous avons une autre raison de nous réjouir : la très bonne santé financière de la Société. Elle doit beaucoup à la rigueur et à l'engagement de notre trésorière, Hélène Cussac, qui a su maîtriser les dépenses exceptionnelles des dernières années en ramenant les comptes à l'équilibre, et à l'effort accompli par la direction de la revue et

par la dématérialisation du *Bulletin*. Cette maîtrise et ces efforts ont dégagé, cette année, un bénéfice important qui a compensé un certain nombre de pertes et nous permet de remplir efficacement nos missions et de soutenir financièrement bon nombre de manifestations scientifiques dans le domaine des études dix-huitiémistes, mais aussi de soutenir le prochain Congrès de Lumières en finançant plusieurs bourses à l'intention des collègues dix-huitiémistes issus de pays à monnaie faible, et de renforcer ainsi notre positionnement dans le panorama du dix-huitiémisme international. Je rappellerai, outre le traditionnel séminaire des Jeunes Chercheurs, le soutien que nous avons accordé pour la tenue du comité exécutif de la SIEDS, à Bordeaux, en août dernier, et pour la journée d'étude *La mer : fictions, pouvoirs, identités*, qui a été organisée, à cette occasion, par notre collègue Aurélia Gaillard. C'est grâce au travail des nombreux collègues qui se dévouent généreusement pour le fonctionnement de la Société que ses activités institutionnelles et ses publications sont accomplies ; elles confortent notre rayonnement et nous permettent de nous tourner vers l'avenir avec une certaine sérénité.

L'AG d'aujourd'hui marque un moment important dans la vie institutionnelle de la Société : l'année 2019 est une année électorale. Nous allons renouveler, aujourd'hui, la moitié de notre CA et élisons le nouveau Bureau. Des nouveaux membres se sont portés candidats, témoignant de la vitalité de notre Société. Cette année, nous renouvelons aussi le comité exécutif de la SIEDS et nous saluons Lise Andries qui, pendant quatre années, en a tenu la présidence, confortant le rayonnement de la SFEDS. À son engagement infatigable dans la vie de notre société et de la Société internationale va notre reconnaissance. La relève se fera, comme il est tradition, à l'occasion du XV^e Congrès des Lumières, consacré à « Lumières et identités », qui se tiendra à Édimbourg du 14 au 19 juillet 2019 et auquel, nous l'appelons de tous nos vœux, la Société française apportera comme toujours une contribution importante.

Le rapport moral est soumis au vote. L'AG l'approuve à l'unanimité.

Rapport financier 2018

De plus amples détails se trouvent sur notre site internet : <https://www.sfeds.fr/la-sfeds/bilan-financier/>

	Situation 31/12/2018
Compte courant LBP	4 960,99 €
Livret A (dont intérêts)	64 674,47 €
Compte titre LBPAM 15	80 712,51 €
Total	150 347,97 €

Résultat de l'exercice : + 11 514 €

CRÉDITS 2018	
Cotisations	20 067 €
<i>DHS</i>	
- Vente numéros (par nos soins)	254 €
- Publicités :	320 €
- Subvention (CNL) :	7 000,20 €
- Soutien Buffet La Découverte	300 €
- Remboursement réenvoi Revue	25,50 €
Total	7 899,70 €
La Découverte	
-Vente en librairie (S2 2017)	2 232,31€
- Abonnements (S2 2017)	6 631,10 €
- Portail CAIRN (2017)	1 259,03 €
-VL (S1 2018)	180,68 €
- Abonnements (S1 2018)	6 459,18 €
Total :	16 762,30 €
Collection « 18 ^e siècle »	
Ventes	1 559,69 €
Subventions :	712 €
Total :	2 271,69 €
Ventes Livre <i>Tolérance</i>	45,93 €
Remboursements / opérations blanches	
Restaurant AG	870 €
Restaurant Comité exécutif SIEDS	240 €
Cotisation Société roumaine	57,25 €
Total	1 167,25 €
Intérêts Livret A	394,60 €
Total recettes	48 608,47 €
Dont opérations blanches (1467,25 €)	

DÉBITS 2018	
<i>DHS</i>	
Frais pour Notes de lecture	220,93
Réassorts et expéditions R49 :	1 081,55
R 50 Paillart	14 501,81
R 50 illustration	258,58
Salon de la revue Paris	230
Rémunération	63,05
Buffet anniversaire	1 125
Total	17 480,92 €
Collection « 18 ^e siècle »	
PAO (1 ouvrage)	1 503
Éditions du Net (imp., réimp., envois)	1 906,75
Total	3 409,75 €
<i>Bulletins</i>	
N°107	269,04
N°108 + <i>Supplément</i>	643,78
N°109	390,60
N°110	349,20
Total	1 652,62 €
Subventions	
Colloque 'Femmes artistes'	106,29
Séminaire jeunes chercheurs Montpellier	500
Séminaire jeunes chercheurs Nancy	500
Total	1 106,29 €
Déplacements Membres CA	1 920,34 €
SIEDS	
Cotisations (individuels + institutionnels)	
1 déléguée Comité Édimbourg 2017	2 319
Délégués Comité exécutif Bordeaux	212,92
Dîner Comité Bordeaux	447,56
Aide déjeuner journée d'étude Bordeaux	1 760
Total	80,12
	4 819,60 €

Frais généraux	960
Déjeuner AG	109,74
Assurance MAIF	398
Abonnement « Livres Hebdo »	94,80
Boite postale	78
Abonnement Jimdo (sfeds.fr)	477,14
Avis décès <i>Le Monde</i>	167,99
Frais de fonctionnement	57,25
Cotisation Sieds société roumaine	2 342,92 €
Total	
Frais bancaires :	731,22 €
Cotisations rejetées (perte cotisations)	423
Frais sur rejet cotisations :	126,50
Total	549,50 €
Dévalorisation compte-titre	3 081,51 €
Total dépenses	37 094, 67 €
Dont opérations blanches (1 467,25 €)	

Commentaire de l'exercice 2018 par comparaison avec l'année précédente

Rappel : l'AG de janvier 2018 avait validé le budget prévisionnel en prévoyant un déficit à hauteur de 4 500 €. Notre compte est finalement bénéficiaire de 11 514 €, malgré une perte de 3 081 € sur notre compte-titre et les dépenses exceptionnelles pour la SIEDS.

Les informations suivantes expliquent ce très bon résultat de l'exercice.

Revue

Pour la deuxième année consécutive, nous avons obtenu une belle subvention de la part du CNL : 7000 € (en 2017 : 6180 €). Ce bénéfice d'une part et le fait d'autre part que nous n'ayons pas eu de frais de PAO, puisque J.-C. Abramovici a effectué lui-même ce travail, ont bien servi notre budget.

Ventes et Abonnements (La Découverte)

Si nous avons connu une baisse conséquente et quasi régulière de nos abonnés institutionnels et de nos ventes en librairie jusqu'à atteindre en 2016 une faible recette de l'ordre de 12 407 €, nous pouvons être satisfaits de la belle remontée des deux derniers exercices (15 964 € en 2017 ; 16 762 € sur l'exercice 2018), non pas en nombre d'abonnés institutionnels, mais en termes de ventes, même si les abonnements nous rapportent bien sûr un montant intéressant. Certains numéros thématiques se vendent mieux que d'autres.

Nombre d'abonnés institutionnels au 31 décembre de l'année : 241.

Annonces dans la Revue

L'apport des annonces a été particulièrement faible cette année, même si un annonceur vient de régler une publicité sur les recettes 2019.

Ont été retournés 16 exemplaires à l'imprimeur. C'est un nombre trop important qui signifie que trop d'adhérents ne signalent pas leur changement d'adresse ou sont absents longtemps de leur domicile... Il est absolument nécessaire d'être attentif à :

- Signaler un changement d'adresse
- Prévenir si une absence est prévue sans moyen de récupérer la Revue au moment de sa réception (entre le 15 juin et le 7 juillet au plus tard). Nous pourrions l'envoyer plus tard. Éventuellement faire suivre son courrier.

Les expéditions coûtant environ 8 € par volume en moyenne, nous devons de ce fait facturer la réexpédition au sociétaire qui n'a pas signalé sa nouvelle adresse.

Collection « 18^e siècle »

La collection nous coûte cette année 1 138 €. Nous avons réglé sur cet exercice le travail de PAO, l'impression, la réimpression, les envois et les exemplaires d'un ouvrage offerts à l'auteur (*L'Adresse à l'Assemblée Nationale* de Raynal, édité par H.-J. Lüsebrink) sorti en janvier 2018. Nous avons reçu avec plus d'un an de retard 712 € de subvention de la part de l'université Paris-Diderot par le biais de M.-J. Rossignol pour la publication de l'*Histoire de la Guinée*.

La SFEDS a toujours subventionné la collection « Lire le 18^e siècle ». Selon les années, cette subvention allait jusqu'à 3 000 €. Les auteurs parviennent souvent de leur côté à trouver une subvention, ce qui fait que la collection, importante du fait de son objectif, parvient à vivre.

La SFEDS a subventionné durant ces six dernières années la collection à hauteur de 14 283 €, soit par étalement 2 380,50 € par année.

Reprise en 2013 par la SFEDS qui en est devenue l'éditrice, il va de soi que le démarrage a été plus coûteux cette année-là.

Bulletin

Il s'agissait de la première année où le *Bulletin* était fourni par voie électronique, excepté pour quelques-uns de nos sociétaires, parmi les plus anciens, qui n'ont pas d'équipement informatique ou ont des problèmes de santé tels qu'ils ne lisent pas sur ordinateur.

Le coût a donc été bien moindre et il devrait l'être davantage encore l'année prochaine car le responsable des envois papier (Nicolas Brucker) vient de trouver un service de reproduction moins cher.

Cotisations

Les rentrées sont stables sur les trois dernières années.

Rappelons que les cotisations ont augmenté de 3 € en 2016 (vote en AG).

Déplacements membres du CA

Les dépenses en terme de déplacements des membres du Conseil d'administration se font dans une proportion raisonnable. Il va de soi que celles-ci sont en correspondance avec le plus ou moins d'éloignement de Paris des membres et avec leur plus ou moins grande assiduité.

Subventions

Nous avons soutenu en 2018 :

- La réunion du Comité exécutif de la SIEDS à Bordeaux à hauteur de 2 048 €.
- Le séminaire des jeunes chercheurs de Nancy en 2017 (500 €).
- Le séminaire des jeunes chercheurs de Montpellier en 2018 (500 €).
- Le colloque « Femmes artistes » qui s'est tenu à Nanterre.

D'autres subventions ont été votées en 2018, voire en 2017, qui n'ont pas été encore réglées pour un montant total de 1000 €.

Conclusion

Nos dépenses ont donc cette année été moins élevées (17 800 € de moins qu'en 2017).

Certes, une association n'a pas vocation à garder de l'argent, ni forcément à équilibrer ses entrées et sorties. Néanmoins, si nous avons trois exercices d'avance, nous devons avoir conscience qu'une grande partie de notre avoir (80 000 €) est tributaire des mouvements boursiers, comme le souligne la perte récente de 3 000 €.

Informations complémentaires

Gestion des cotisations et du fichier sociétaires :

Sociétaires à jour de leur cotisation pour l'année 2018 : 534

Abonnés institutionnels au 31/12/2018 (La Découverte) : 241

Entre le non-renouvellement de quelques adhérents et l'adhésion de nouveaux, le nombre global de sociétaires est resté stable par rapport à l'an dernier.

Nouveaux adhérents en 2018 : 21

La présidente annonce que la commissaire au compte a validé le rapport financier de la trésorière. Il est soumis au vote. L'AG l'approuve à l'unanimité.

La présidente donne à nouveau la parole à Hélène Cussac pour qu'elle présente le budget prévisionnel de l'année 2019

Budget prévisionnel 2019

(hors variation compte titre)

Dépenses		Recettes	
Revue <i>DHS</i>	22 000	Cotisations	20 000
		La Découverte	14 000
Bulletins	1000	Publicités ds Revue	400
		Ventes Revue	200
		Subvention CNL	5 000
Collection « 18 ^e siècle »		Collection 18 ^e siècle :	
PAO 2 livres	4 000	Ventes	2 000
Impression :	3 000	Subventions	1 700
Frais généraux + frais de fonctionnement	2 000	Intérêts Livret A	400
Frais bancaires	1 000		
Déplacements CA	2 200		
Subventions			
Subventions votées en 2018, non réglées	1 000		
Prévisions			
Autres colloques ou publications :	1 000		
Séminaire jeunes chercheurs	500		
SIEDS			
Cotisations	2 500		
Frais 4 délégués	1 000		
Subvention bourses congrès d'Édimbourg	2 500		
Total	43 700 €	Total	43 700€

Propositions pour l'année 2019 (et suivantes)

Il serait bienvenu que les sociétaires :

- insistent auprès de leur bibliothèque universitaire pour la souscription d'un abonnement à la Revue.

- demandent à leur bibliothèque universitaire l'achat des ouvrages de la collection « 18^e siècle ».

- fassent connaître, par exemple lors de leur participation à colloque, la collection « 18^e siècle ». Ils peuvent me demander par email une liste actualisée en permanence de nos publications, offrant un tarif préférentiel. Il suffit d'imprimer une quinzaine de pages A4.

- fassent connaître l'*opus Tolérance* (d'un point de vue éthique certes, mais aussi d'un point de vue financier !).

À la fin de ces neuf années durant lesquelles je me suis occupée de la trésorerie de notre Société, je remercie les membres du CA et l'ensemble des adhérents pour la confiance constante qu'ils m'ont accordée.

Avec plus de 150 000 € à son actif, notre trésorerie est en très bonne santé.

Par conséquent, la SFEDS peut continuer à poursuivre ses missions honorablement.

Je remercie les deux trésorières adjointes, d'abord Sophie Lefay, puis Marilina Gianico depuis deux ans, pour s'être occupées consciencieusement des prélèvements automatiques et des rappels de cotisation.

Le rapport est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

La présidente donne alors la parole à l'AG. Lise Andries remercie la SFEDS d'avoir octroyé 2.500 € pour les bourses SIEDS. Le budget prévisionnel est soumis au vote. L'AG l'approuve à l'unanimité.

Revue

La présidente donne la parole à Jean-Christophe Abramovici. Il annonce qu'il quittera la direction de la revue, après trois mandats. Il fait l'historique de son investissement dans la vie de *DHS* et en dresse un bilan. Il rappelle notamment la création de la partie « Grand entretien ». Il fait part de quelques incidents qui ont émaillé ce parcours et où il ne s'est pas toujours senti suffisamment soutenu. Il observe également qu'après l'instauration de l'évaluation des articles pour la section *Varia* le nombre de propositions émanant des chercheurs les plus chevronnés a drastiquement baissé. La revue a désormais une envergure internationale mais accueille surtout les contributions de jeunes chercheurs. Il formule le vœu que cette tendance s'inverse et que les chercheurs plus expérimentés reviennent. Jean-Christophe Abramovici termine par un rappel du numéro en cours, sur *La couleur des Lumières*, dirigé par Catherine Lanoë et Aurélia Gaillard qui prend brièvement la parole pour le décrire.

Jean-Christophe Abramovici lance un appel à propositions pour le n° 53 de la revue et rappelle qu'il n'y a pas de calendrier de soumission et que, au premier abord, il suffit d'un projet général, sans qu'il y ait déjà forcément de sommaire arrêté.

Site

Catriona Seth remercie Jean-Christophe Abramovici et donne la parole à Bénédicte Peralaz pour le site de la Société. Elle transmet les excuses de Jennifer Ruimi qui n'a pas pu être présente et rappelle que le site a vocation à transmettre l'information dix-huitiémiste. Par contre, elle constate que la mise en place du forum présente quelques difficultés. Christian Del Vento rappelle la nécessité de mettre à jour régulièrement les informations sur la vie de la société pour en garder la mémoire.

Catriona Seth remercie les vagemestres.

Collection « 18^e siècle »

La présidente donne la parole à Hélène Cussac qui rappelle que, l'année écoulée, il n'y a eu qu'une seule publication, l'*Adresse à l'Assemblée Nationale* de Raynal publiée par Hans-Jürgen Lüsebrink.

Cette année, devraient paraître deux ouvrages : le premier, intitulé *À la découverte de la Hollande dans les années 1760-1770*, édité par Madeleine van Strien, devrait sortir en juin-juillet ; le second offrira la correspondance entre Condorcet et Brissot, édité par Nicolas Rieucou avec la collaboration de Marcel Dorigny ; est annoncé également pour 2020 un *Cazotte romancier* par Emmanuelle Sempère ; enfin, le *Journal de Mme Cradock*, par Charlotte Simonin, est prévu pour 2021. Avant de conclure, elle lance un appel à d'autres propositions.

Bulletin

La présidente donne la parole à Aurélia Gaillard. Elle rappelle le passage à la version électronique et évoque quelques difficultés dans la transmission. Elle demande qu'on les lui signale ou à Jean-Christophe Abramovici, ce dernier rappelant de bien vérifier toujours dans les spam. Aurélia Gaillard explique qu'elle a incité à un changement de la formule du *Bulletin* pour éviter de faire doublon avec le site et la *Lettre* : il s'agit, pour le *Bulletin*, désormais, de privilégier le contenu au détriment de la part strictement informative, hormis la vie de la Société, bien entendu. Elle lance un appel pour qu'on lui transmette plus systématiquement, outre les appels à contribution, également les annonces, comptes rendus de colloques, journées d'études et même séminaires, trop souvent oubliés.

Catriona Seth remercie Aurélia Gaillard et rappelle d'envoyer les informations en version Word et, dans la mesure du possible, avec le moins de mise en page possible.

Prix « 18^e siècle »

En l'absence d'Odile Richard-Pauchet, Catriona Seth donne la parole à Florence Magnot-Ogilvy, qui fait un bref historique des décisions prises lors des derniers CA, avec le décalage d'un an, de 2018 à 2019, et un calendrier plus commode.

Aurélia Gaillard intervient pour rappeler que peuvent être présentés des mémoires de masters issus de pays francophones. Florence Magnot-Ogilvy approuve et souligne que la condition indispensable est que le mémoire soit rédigé en langue française.

Catriona Seth remercie Florence Magnot-Ogilvy.

Société Internationale

Catriona Seth rappelle la fierté de la SFEDS à l'égard de Lise Andries qui a porté haut les couleurs de la Société française au niveau international. Lise Andries, pour sa part, se dit sensible aux efforts de la Société pour soutenir la SIEDS et remercie le soutien de la SFEDS pour l'organisation du comité exécutif d'août 2018, qui a permis de recevoir plus de cinquante collègues issus de plusieurs sociétés nationales.

Elle rappelle la tenue du congrès des Lumières en juillet et évoque les soucis informatiques rencontrés avec les inscriptions sur le site. Elle annonce que ce souci devrait être résolu rapidement.

Catriona Seth insiste, quant à elle, sur le fait que l'inscription aux tables rondes et sessions doit se faire impérativement avant le 1^{er} février, sans que cela engage l'inscription elle-même au congrès. Elle signale également qu'il existe une offre d'hébergement à prix modéré. Elle rappelle enfin qu'il y a, comme toujours, des candidats français aux

élections du Comité Exécutif de la SIEDS : elle-même sera candidate aux fonctions de secrétaire générale. Elle détaille les modalités de vote : par courrier postal ou par vote électronique. Ce dernier sera ouvert du 3 avril au 3 juin.

Lors du Congrès seront présentées les candidatures de deux nouvelles sociétés nationales : la société tunisienne et la société indienne. Il y aura également une délégation de collègues chinois et une société chinoise va se mettre en place.

Lise Andries rappelle qu'un ouvrage, émanation de la SIEDS, va paraître en avril aux éditions Hermann, en français et anglais : *l'Avenir des lumières*, qu'elle a coordonné avec Marc-André Bernier.

Aurélia Gaillard intervient sur la publication des actes du colloque sur la mer qui a eu lieu à Bordeaux à l'occasion du comité exécutif de la SIEDS. Ils vont paraître dans la *Revue internationale d'étude du dix-huitième siècle (RIEDS)* en juillet 2019. Il est encore possible d'y participer et elle lance un appel à contribution.

Proclamation des résultats

Catriona Seth remercie Nicolas Brucker et Marilina Gianico pour avoir tenu les urnes et proclame les résultats : 58 votants, aucun vote blanc ; tous les candidats ont été élus. Ensuite, elle lit la liste des élus et les félicite.

Annonces dix-huitiémistes

Comme il est de tradition, Catriona Seth donne la parole à l'assistance pour les annonces dix-huitiémistes.

Andrew Brown intervient concernant les archives d'Émilie du Châtelet et leur acquisition par les Archives départementales de la Haute Marne. Les autres ont été achetées par un collectionneur suédois. Il annonce les dernières publications du c18. Il présente notamment la thèse de Linda Gil sur l'édition de Kehl, désormais publiée.

Linda Gil prend la parole pour présenter l'enquête *Voltaire au Panthéon*, qu'elle a coordonnée avec André Magnan, et dont la première partie a paru dans le n° 17 des *Cahiers Voltaire*. Elle lance un appel à contribution, qui se clôt fin février, pour la deuxième partie.

Sarah Benarrech annonce que la Société américaine tiendra son congrès les 22-24 mars prochains. Cette année, elle fêtera ses 50 ans. Elle remercie les membres de la SFEDS qui ont participé et participeront à ces travaux. Elle invite ses membres au prochain congrès qui se tiendra, en 2020, à Saint Louis.

Jean-Christophe Abramovici annonce une actualité sadienne : avec Florence Lotterie, il a réuni les actes du colloque de 2014 (en ligne sur fabula.org). En 2020, il organisera un colloque consacré à *Sade africain*, sur les échos sadiens dans la littérature africaine contemporaine.

Hélène Cussac informe du colloque annuel de la SATOR qui, cette année, aura lieu à Toulouse du 15 au 17 mai prochains, et sera consacré à *Sons, voix, bruits, chants : place et sens du sonore dans l'analyse topique des textes narratifs d'Ancien Régime* (du Moyen-âge au 18^e siècle) et où le 18^e siècle aura la part belle.

Guillaume Faroult donne quelques informations concernant les expositions dix-huitiémistes prévues à l'automne : au Musée de Beaux-arts de Besançon se tiendra une exposition consacrée à Pouchet et la chinoiserie ; à Turin, une exposition consacrée à Turin, foyer de création artistique des Lumières.

Catriona Seth annonce à son tour une exposition « Marie Antoinette-manie ».

Hans Jürgen Lüsebrink annonce le lancement d'un gros projet de la part de la

DFG allemande sur la traduction à l'époque moderne (16^e-18^e siècles) intra- et extra-européenne. Il annonce également un séminaire sur la traduction au 18^e siècle, qui se tiendra à Wolfenbuttel.

Anne-Marie Mercier-Faivre annonce la publication d'articles sur la période révolutionnaire dans le cadre du programme « Gazettes européennes du 18^e siècle ».

Laurence Macé annonce la tenue, à Amiens, les 13 et 14 juin prochains, des journées Voltaire. Il s'agit du deuxième volet d'une enquête sur les relations de Voltaire avec le monde germanophone, dont le premier a eu lieu en 2018. Cette année sera orientée vers la réception. Un appel à contribution est en ligne sur le site de la société d'Études voltairiennes.

Mélanie Traversier intervient pour annoncer la parution aux PUR de *Madame Blackie une femme entrepreneure au 18^e siècle*. Elle rappelle le prix des femmes et du genre qu'elle préside et lance un appel à propositions.

Catriona Seth annonce un projet financé par une fondation belge qui réunit l'ULB et Oxford : il s'agit de cataloguer les romans de la période 1801-1830. Il y aura deux post-doc et elle lance un appel à candidature.

Christian Del Vento annonce le lancement de la plateforme du projet *Digital Alfieri* rendu possible par le financement du programme CollEx 2018.

Nicolas Brucker annonce le colloque *Diderot et le religieux*, qui se tiendra à l'automne à Paris et rappelle que l'appel à contribution est toujours en cours.

Enfin, Claude Jaëcklé Plunian annonce la parution de la revue *Études rétiviennes*.

Avant de conclure, Catriona Seth remercie chaleureusement Edouard Bueno, responsable de la médiation culturelle au Panthéon, pour avoir accepté d'accueillir l'Assemblée générale de cette année, et l'invite à intervenir pour clore l'assemblée.

• Conseil d'administration du 26 janvier 2019

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Lise Andries, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Laurent Châtel, Hélène Cussac, Christian Del Vento, Guillaume Faroult, Aurélia Gaillard, Marilina Gianico, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Laurence Macé, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Anne-Marie Mercier-Faivre, Pierre-François Moreau, Élise Pavy-Guibert, Bénédicte Peralez-Peslier, Paola Ranzini, Alain Sandrier, Catriona Seth, Mélanie Traversier, Laurence Vanoffen.

Excusés : Sylviane Albertan-Coppola, Isabelle Bour, Luigi Delia, Nathalie Ferrand, Christophe Martin, Jean Mondot, Pierre Musitelli (pouvoir donné à Christian Del Vento), Odile Richard-Pauchet, Gaël Rideau, Pierre Wachenheim, Jennifer Ruimi.

Catriona Seth ouvre la séance en invitant les membres du CA à se présenter.

Elle explique le fonctionnement du CA et rappelle que, comme il s'agit d'une année électorale, il faut procéder au renouvellement du Bureau.

Pour la présidence, aucune candidature ne se déclarant hormis celle de Catriona Seth, elle est réélue à l'unanimité pour un troisième mandat. On passe, ensuite, au renouvellement des autres fonctions du Bureau.

L'actuel secrétaire général, Christian Del Vento, ayant atteint la fin de son troisième mandat, est démissionnaire. Il demande s'il y a des candidats. Florence Magnot-Ogilvy, qui assurait les fonctions de secrétaire générale adjointe, se porte candidate aux fonctions

de secrétaire générale et est élue à l'unanimité. Christian Del Vento lance alors un appel à candidature pour les fonctions de secrétaire adjoint. Aucune candidature ne se déclarant, on décide de reporter le vote au CA du 21 Juin.

On procède ensuite au renouvellement de la direction de *DHS* : Jean-Christophe Abramovici, ayant également accompli trois mandats, est démissionnaire. Christian Del Vento demande s'il y a des candidats. Sophie Audidière se déclare candidate. Jean-Christophe Abramovici s'en félicite. Sophie Audidière est élue directrice de *DHS* à l'unanimité. Comme il est de tradition, le renouvellement du comité de rédaction de *DHS* est inscrit à l'ordre du jour du prochain CA.

Concernant l'élection du trésorier, Hélène Cussac, qui assure cette fonction, rappelle qu'elle a accompli quatre mandats. Aucune candidature ne s'étant manifestée, et devant l'insistance de l'assemblée, elle accepte de se présenter pour une nouvelle mandature, mais attire l'attention sur le fait qu'il faut préparer sa succession. La trésorière adjointe, Marilina Gianico, se porte candidate pour un deuxième mandat. Hélène Cussac et Marilina Gianico sont réélues à l'unanimité.

On passe enfin à la fonction de bulletiniste. Aurélia Gaillard est d'accord pour assurer une troisième et dernière mandature et elle est élue à l'unanimité. Comme auparavant, Luigi Delia sera le responsable du supplément bibliographique du Bulletin.

Concernant le renouvellement des délégués à la SIEDS, Lise Andries attire l'attention des membres du CA sur le fait que leur nombre est proportionnel à celui des adhérents d'une société nationale, d'où un problème éventuel suite à la baisse de ceux-ci. On décide d'inscrire l'élection des délégués de la SFEDS à la SIEDS à l'ordre du jour du prochain CA.

Lise Andries évoque pour terminer la tenue lors du prochain Congrès des Lumières de l'Assemblée constituante d'une nouvelle association, l'AIEDS (Association Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle), qui succèdera à la Voltaire Foundation pour gérer les fonds de la SIEDS, et se réunira le samedi 20 juillet en fin de matinée, le contrat entre la Voltaire Foundation et la SIEDS se terminant le 31 juillet 2019. L'Assemblée constituante ne pourra se réunir que si la création de l'AIEDS recueille un vote favorable de l'Assemblée générale des sociétaires de la SIEDS le mercredi 17 juillet. Cette demande fera l'objet d'un vote au CA de juin, tout comme l'acceptation que l'AIEDS remplace la Voltaire Foundation, et que le transfert des fonds de la SIEDS se fasse, de manière provisoire, sur le compte bancaire de la SFEDS.

Enfin, Hans Jürgen Lüsebrink accepte d'assurer les fonctions de vice-président pour une nouvelle mandature. Anne-Marie Mercier-Faivre souhaite démissionner. Catriona Seth propose Jean-Christophe Abramovici comme vice-président. Le CA approuve à l'unanimité.

Avant de lever la séance, le secrétaire général lance un sondage concernant la date de la prochaine réunion du CA. La date du vendredi 21 juin est retenue.

La présidente remercie encore toutes et tous et lève la séance à 13 h.

Bon de commande de la Collection « 18^e siècle »

Offre spéciale adhérents : - 15% sur le tarif public. Offre valable jusqu'au 31 mai 2019.

1 – Émilie du Châtelet, *Institutions de physique*, éd. Gérard Chazal, 2013. Prix public 32 € (offre spéciale : 27,20 €).

2 – *Réponses chrétiennes à la critique des Lumières*, éd. Sylviane Albertan- Coppola, 2013. Prix public 22 € (offre spéciale : 18,70 €).

3 – *Courtisanes et philosophes. Psaphion, courtisane de Smyrne et Hipparchia, histoire galante*, éd. Florence Lotterie, Érik Leborgne et Mathilde Cortey, 2013. Prix public 22 € (offre spéciale : 18,70 €).

4 – Galiani, *Dialogues sur le commerce des blés*, éd. Philip Stewart, 2014. Prix public 22 € (offre spéciale : 18,70 €).

5 – *La Condamine en Méditerranée : Voyages au Levant et en Italie*, éd. Yasmine Marcil, 2015. Prix public 22 € (offre spéciale : 18,70 €).

6 – *Mon Odyssée : L'Épopée d'un colon de Saint-Domingue*, éd. Anja Bandau et Jeremy Popkin, 2015. Prix public 32 € (offre spéciale : 27,20 €).

7 – Diderot, *Principes de politique des souverains*, accompagnés d'extraits du *De arcanis rerumpublicarum* d'Arnoldus Clapmarius, éd. Gerhardt Stenger, 2015. Prix public : 18 € (offre spéciale : 15,30 €).

8 – *Tableaux de Paris* (Caraccioli - Henrion - Puljoux), éd. Sophie Lefay, Prix public : 22 € (offre spéciale : 18,70 €).

9 – *Petits soupers libertins*, éd. Marine Ganosky, 2016. Prix public : 22 € (offre spéciale : 18,70 €).

10 – *Un Gilbert méconnu : magistrature et quotidien du Parlement de Paris dans le premier XVIII^e siècle*, éd. Isabelle Brancourt, 2016. Prix public : 32 € (offre spéciale : 27,20 €).

11 – Antoine Benezet, *Une histoire de la Guinée* (1^e éd. en anglais 1771), éd. Marie-Jeanne Rossignol et Bertrand Van Ruymbek, 2017 (1^e éd. en français). Prix public : 22 € (offre spéciale : 18,70 €).

12 – *L'Adresse à l'Assemblée Nationale (31 mai 1791) de Guillaume-Thomas Raynal. Positions, polémiques, répercussions*, éd. Hans Jürgen Lüsebrink, 2018. Prix public : 32 € (offre spéciale : 27,20 €).

Bon de commande

M. M^{me}

Adresse :

Commande le ou les ouvrages suivants : n^o

Règle avec l'offre spéciale membres SFEDS (- 15%) la somme de :

.....€

Par chèque ci-joint à l'ordre de la SFEDS (uniquement chèques de banques françaises)

Par Virement sur le compte de la SFEDS : BQ Postale SFEDS Paris - Établissement : 20041 - Guichet : 00001 - N^o de compte : 0969798J020 - Clé RIB : 38 - IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38 - BIC : PSSTFRPPPAR

Par carte bancaire :

N^o CB :

Date :

Crypto :

Commande à faire parvenir à Hélène Cussac par email ou courrier postal : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 - Toulouse - France

Société Internationale (SIEDS/ISECS)

Congrès

« Lumières et identités », 15^e Congrès international sur les Lumières, se tiendra à Édimbourg, Écosse, Université d'Édimbourg, George Square, 14-19 juillet 2019.

Les inscriptions sont désormais ouvertes avec un tarif préférentiel jusqu'au 1^{er} mai. Le programme et diverses informations (hébergement, excursions etc.) sont disponibles sur le site du Congrès : www.bsecs.org.uk/isecs

Élections du Comité exécutif 2019. Procédure électorale

Le vote est désormais possible depuis le 1^{er} avril et se termine à minuit TU le 3 juin.

Celui-ci se fait uniquement par la poste ou par voie électronique. Il n'y aura pas de vote sur place lors du Congrès International de 2019 à Édimbourg, ni de vote par procuration.

Le registre électoral ne comprend que les membres dont les cotisations auprès de leurs sociétés nationales ont été à jour en date du 31 décembre 2018. Les membres n'ont droit qu'à un seul vote, même s'ils sont membres de plus d'une société constituante de la SIEDS. Les membres de plus d'une société doivent utiliser la société de leur lieu de résidence à cet effet. Les questions concernant les cotisations individuelles doivent être adressées à la société nationale concernée et non pas au secrétariat de la SIEDS.

Vote électronique

Le vote électronique, avec mot de passe protégé, est mis à la disposition de tous les membres dont les adresses courriel sont inscrites dans le répertoire en ligne. Des instructions détaillées sur la manière de voter en ligne ont été envoyées par courrier électronique le 1^{er} avril 2019 par le secrétaire aux communications de la SIEDS. Ces instructions sont également affichées sur le site internet de la SIEDS et celui de toutes les sociétés nationales.

Vote postal

Les membres qui ne souhaitent pas, ou ne sont pas en mesure de voter par voie électronique peuvent obtenir les bulletins de vote postal auprès du Secrétaire de la SFEDS, Christian Del Vento. Une fois rempli, le bulletin de vote postal doit être placé dans une enveloppe anonyme fermée, elle-même placée à l'intérieur de l'enveloppe qui sera expédiée par la poste. Le nom du membre au complet, écrit lisiblement, ainsi que le nom de la société nationale à laquelle il ou elle appartient doit apparaître sur l'enveloppe extérieure.

Le vote postal a débuté le 7 janvier 2019. Les votes par la poste doivent parvenir au Président de la Commission électorale, Marc André Bernier, à l'adresse suivante avant le 3 juin 2019 :

Marc André Bernier

Président sortant de la Société internationale d'étude du dix-huitième siècle (2015-2019)

Département de lettres et communication sociale

Université du Québec à Trois-Rivières

C.P. 500, Trois-Rivières (Québec)

G9A 5H7 Canada

• **Sons, voix, bruits, chants : place et sens du sonore dans l'analyse topique des textes narratifs d'Ancien Régime**, XXXIII^e Colloque international de la SATOR, Université de Toulouse Jean Jaurès, 15-17 mai 2019.

Mercredi 15 mai - MDR Université Toulouse Jean Jaurès (Amphithéâtre E417).

Matin : Le sonore : émergence d'un *topos* ou accompagnement de la topique narrative ?

8H45 : Accueil des participants et du public.

9H : Séance d'ouverture : Fabienne Bercegol (Directrice PLH) – Bénédicte Louvat-Molozay, (Directrice ELH) ; Yen-Mai Tran-Gervat (Présidente de la SATOR) ; Hélène Cussac (Responsable scientifique du Colloque).

Présidente de séance : Florence Bouchet.

9H30 : Jean-Marie Fritz (Université de Bourgogne) : Conférence inaugurale « Du sonore dans la littérature narrative : des enjeux rhétoriques aux enjeux esthétiques ».

10H15 : Madeleine Jeay (Mc Master University - Canada), « La liste d'instruments de musique : un leitmotiv du récit médiéval ».

10H35 : Cristina Noacco (Université Toulouse Jean-Jaurès), « Sonorités du Graal. Bruits et silence dans les scènes du Graal au XII^e et au XIII^e siècle ».

10H35 : Discussion et pause.

11H : Adeline Latimier (Université Rennes 2), « Le cri de la bête et la chute du géant : sons et mise à mort de l'adversaire dans l'aventure merveilleuse arthurienne ».

11H20 : Teodoro Patera (Universität Göttingen-Allemagne), « "A grand noise" : la performance sonore dans les *Cent nouvelles nouvelles* ».

11H40 : Marie-Joëlle Louison-Lassablière (Université Jean Monnet-Saint-Etienne), « Cris et onomatopées dans l'œuvre d'Antonius Arena ».

12H : Discussion et pause.

Après-midi : Le sonore : une présence indispensable de la scène narrative du Moyen Âge au Grand Siècle ?

Président de séance : Jean-Marie Fritz.

14H : Véronique Duché (University of Melbourne-Australie), « Le panorama sonore des romans de chevalerie de la Renaissance ».

14H20 : Pascale Chiron (Université Toulouse Jean-Jaurès), « La voix dans la littérature du XVI^e siècle ».

14H40 : Dominique Bertrand (Université Clermont Auvergne), « Le rire sonore de Dassoucy alias Diogène ».

15H : Discussion et pause

15H30 : Marta Teixeira Anacleto (Universidade de Coimbra-Portugal), « Le chant bucolique dans le roman pastoral (ou les vicissitudes d'une topique 'pré-baroque') ».

15H50 : Élodie Ripoll (Universität Stuttgart-Allemagne), « Les chants des oiseaux au XVII^e siècle ».

16H10 : Madeleine Savart (Université Lyon Saint-Étienne & Université de Montréal), « Le son comme promesse d'échange linguistique dans les *États et Empires de la Lune et du Soleil* de Cyrano de Bergerac et d'autres récits de voyages imaginaires ».

16H30 : Discussion

Jeudi 16 mai - Hôtel d'Assézat - Salle Clémence Isaure.

Matin : Le sonore au fondement des échos, des merveilles et de la gaieté.

8H45 : Accueil des participants et du public.

9H : Séance d'ouverture : Philippe Dazet-Brun, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux.

Jean-Noël Pascal (Université Toulouse Jean-Jaurès), « Quand résonne la voix de Clémence Isaure ».

Président de séance : Jean-Pierre Dubost

9H50 : Hélène Cases (University of Victoria-Canada), « Mots et bruits de la première rencontre avec les autochtones dans les récits coloniaux des expéditions américaines ».

10H10 : Yen-Mai Tran-Gervat (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3), « Manifestations topiques de la gaieté dans le narratif français, anglais et espagnol des XVII^e – XVIII^e siècles ».

10H30 : Discussion et pause

11H : Lydia Vazquez et Juan Ibeas (Universidad del País Vasco-Espagne), « Les Échos rococo dans la littérature et la peinture (narrative) française et espagnole ».

11H20 : Emmanuelle Sempère (Université de Strasbourg), « Le sonore dans les manifestations du merveilleux surnaturel au XVIII^e siècle ».

11H40 : Aurélia Gaillard (Université Bordeaux Montaigne), « Bruit du monde chez Diderot ».

12H : Discussion et pause

Après-midi : Le sonore dans le narratif musical

Présidente de séance : Aurélia Gaillard.

14H30 : Alain Montandon (Institut universitaire de France & Université Clermont Auvergne), « La harpe éolienne mise en scène dans la poésie et le roman européens ».

14H50 : Jean-Philippe Groperrin (Université Toulouse Jean-Jaurès), « Représenter les sons et les cris dans une narration sur les scènes de la tragédie et de l'opéra (XVII^e-XVIII^e siècles) ».

15H10 : Martin Wählberg (Université de Trondheim-Norvège), « Du bruit de fond à l'œuvre musicale, le statut de la musique dans le roman des Lumières ».

15H30 : Jean-Noël Pascal (Université Toulouse Jean-Jaurès), « Lyres, harpes & cythares dans les psaumes en vers français (1690-1820) ».

16H : Discussion et pause.

16H30- 18H : Assemblée générale de la SATOR.

18H30 : Récital de musiques anciennes, par l'ensemble « In Nomine ».

20H30 : Dîner du colloque.

Vendredi 17 mai - MDR Université Jean-Jaurès (Amphithéâtre E 417).

Matin : Rhétorique du sonore au 18^e siècle, ou le son et la langue.

8H45 : Accueil des participants et du public.

Président de séance : Alain Montandon

9H : Thierry Belleguic (Université Laval-Québec), « Pensées détachées sur la dissonance au XVIII^e siècle ».

9H20 : Suzan Van Dijk (Huygens Institute of Dutch History), « Isabelle de Charrière : les sons de la musique ? Leçons de musique ? »

9H40 : Marine Ganofsky (University of St Andrews-Écosse) « Les bruits de la nuit

dans la fiction libertine : la résonance de l'ombre ».

10H : Discussion et pause.

10H30 : Françoise Gevrey (Université de Reims Champagne-Ardenne), « Aspects et fonctions des sons dans Cleveland ou le philosophe anglais de l'abbé Prévost ».

10H50 : Sante Viselli (University of Winnipeg-Canada), « La place de la voix dans les fictions narratives du XVIII^e siècle ».

11H10 : Huguette Krief (Aix-Marseille Université), « Chant, cri et aphasie dans la rhétorique sentimentale de J.-C. Gorjy ».

11H30 : Discussion et pause

Après-midi : Scénographies sonores, ou quand le son explose.

Président de séance : Thierry Belleguic.

13H30 : Catherine Gallouët (Hobart and William Smith Colleges-USA), « L'univers sonore (cris et voix) chez Marivaux ».

13H50 : Mylène Pardoën (CNRS-MSH Lyon Saint-Etienne), « Sous le tapis des mots... (Projet Bretez) ».

14H10 : Jean-Pierre Dubost (Université Clermont Auvergne). Conclusion théorique « Scénographies de la sonorité au XVIII^e siècle, entre discours esthétique et configuration topique ».

14H30 : Discussion

Conclusion/Synthèse du Colloque par Hélène Cussac et Yen-Mai Trans-Gervat

Appels à communications

• **Journées jeunes chercheurs : l'expérience (XVII^e-XVIII^e siècles)**, Université Paris Nanterre, 26-27 septembre 2019.

Société d'Études Anglo-Américaines des XVII^e et XVIII^e siècles, Société d'Étude du XVII^e siècle, Société Française d'Étude du XVIII^e siècle, Institut de Recherches Philosophiques (E.A. 373), Centre de Recherches Anglophones (E.A. 370).

Le thème des Journées jeunes chercheurs qui se tiendront à l'Université Paris Nanterre en septembre 2019 est l'expérience. Celle-ci peut être définie à la fois comme le processus, fait d'épreuves ou d'essais (c'est le sens d'*experientia*), d'errements, voire d'erreurs, qui conduit à une plus grande sagesse, et le résultat même de ce processus, à savoir la sagesse ou la connaissance à laquelle on parvient, c'est-à-dire l'instruction acquise par l'usage. Cependant, en français, le terme « expérience » désigne aussi l'expérience scientifique ou expérimentation, où l'on retrouve le sens d'« essai ». Il s'agit alors d'une procédure expérimentale qui cherche à mettre en évidence un fait et qui doit contribuer à augmenter le savoir.

La langue anglaise utilise quant à elle des termes différents pour désigner ces deux aspects, « *experience* » et « *experiment* », même si le premier peut avoir les deux significations, qui ne sont finalement pas distinctes puisqu'elles renvoient toutes deux à l'idée d'essai ou d'épreuve. « Experiment » a une résonance particulière dans le contexte du XVII^e siècle anglais puisque c'est le moment de la naissance de l'expérimentalisme, pratiqué de manière systématique dans des lieux de promotion du savoir, telle que la Royal Society de Londres. Cet empirisme anglais, hérité de Francis Bacon, est souvent opposé au rationalisme cartésien, qui constituerait une méthode et un mode de pensée proprement français. À cet égard, il apparaît que l'expérience met en jeu deux modalités d'acquisition du savoir, un savoir acquis « par l'expérience », qu'elle soit série d'épreuves

ou expérimentation, et un savoir dont on « fait l'expérience », acquis spontanément en quelque sorte, grâce à un bon usage de la raison, par exemple.

L'expérience comme appréhension spontanée et immédiate est aussi l'expérience de Dieu, que l'historiographie anglo-saxonne de la « religion vécue » s'attache à mettre en évidence, à partir de l'idée selon laquelle l'expérience (intime ou personnelle) de la religion ne correspond pas nécessairement aux normes imposées par les institutions religieuses. On pense ici aux catholiques dans le contexte de la Réforme, aux jansénistes en France ou encore aux dissidents d'Angleterre et de Nouvelle-Angleterre aux XVII^e et XVIII^e siècles.

La colonisation du continent nord-américain par les Anglais a souvent été présentée comme une expérience. Les pratiques des colons, face à un nouvel environnement, ont constitué des expériences politiques, religieuses et économiques qui méritent d'être interrogées. On y trouve de nouveaux modes de production, aussi bien que l'esclavage, de nouveaux rapports aux autres, mais aussi une domination exercée sur des populations amérindiennes et africaines, ou encore l'instauration de lois inédites, y compris des Codes Noirs, et la mise en place de nouveaux types de gouvernement, comme la théocratie puritaine en Nouvelle-Angleterre. La Pennsylvanie, par exemple, a été créée par William Penn comme une *Expérience Sacrée* (*Holy Experiment*). Uniquement fondée sur la religion Quaker, la colonie refusait la présence d'une armée, et pratiquait une politique de tolérance religieuse et nationale. De même, la Géorgie a été conçue comme une expérience philanthropique et réformiste, se proposant d'offrir un asile aux indigents de Londres souvent emprisonnés pour dettes, et bannissant la consommation d'alcool et la pratique de l'esclavage. Ces expériences ont connu des succès mitigés. Plus tard, au moment de l'Indépendance des colonies, les nouveaux États-Unis d'Amérique ont mis en place une nouvelle expérience démocratique. Si cette dernière est souvent décrite comme « révolutionnaire », ce modèle de démocratie « exceptionnel », pourra être remis en question par sa nature très élitiste.

Dans le domaine littéraire, le rôle important de l'expérience se manifeste également sous les deux aspects du « vécu » et de l'expérimentation. La représentation des réactions de personnages de fiction se développe en effet grâce à l'élaboration d'un nouveau genre littéraire, le roman, dont les premières formes, récits à la première personne et narrations épistolaires, témoignent de l'importance de l'intime dans l'évolution des genres appartenant à la fiction. Pseudo-récits autobiographiques qui sont aussi des bilans d'apprentissage, ces premiers romans, que l'on pourrait qualifier d'expérimentaux, prennent le relais de formes qui avaient triomphé au XVII^e siècle (comme le roman pastoral, par exemple, ou la poésie allégorique). Les romans de Samuel Richardson, Daniel Defoe, Henry Fielding, ou Jonathan Swift témoignent de la dimension morale qui s'attache à l'expérience et qui renvoie parfois au roman picaresque et à ses aventures comiques (chez Fielding notamment) ou qui sert de base à une satire cinglante de la société (comme chez Swift). On peut penser que le rôle accordé à l'expérience personnelle dans le roman au XVIII^e siècle en Grande Bretagne comme en France est une conséquence du triomphe de l'expérience en science et du rejet des autorités qui l'accompagne, et dont on trouve l'expression dans le « Discours préliminaire » à l'*Encyclopédie* de d'Alembert. En effet, la notion d'expérience permet d'interroger le rapprochement entre science et roman, en d'autres termes l'influence de l'empirisme sur la pratique romanesque et son évolution. On pense aux romans-mémoires de Marivaux, par exemple, où la connaissance naît de l'expérience personnelle, ou encore aux récits de voyage, du *Voyage en Perse et en Inde orientale* de Chardin (1711) au *Voyage*

autour du monde de Bougainville (1771), dans lesquels les modalités d'une connaissance empiriste sont à l'œuvre, à travers la place primordiale accordée à l'observation et à la perception sensorielle, sans oublier les romans épistolaires à succès du siècle, des *Lettres Péruviennes* de Graffigny à *La Nouvelle Héloïse*. Les fictions en viennent même à accueillir des « expériences de pensée », éducatives, notamment, mais pas exclusivement.

On pourra également s'interroger sur la pertinence du terme d'expérience pour qualifier le parcours de la voix poétique au sein des poèmes profanes et religieux de la période moderne. Le poème retrace-t-il, met-il en scène ou au contraire enregistre-t-il une expérience individuelle ou artistique vécue dans l'espace du texte ? Comment l'expérience est-elle représentée en tant que phénomène : passe-t-elle par l'évocation d'un type d'événement, de situation ou encore d'objets matériels faisant partie du quotidien, comme c'est le cas chez les poètes métaphysiques ? Dans la poésie religieuse, l'expérience évoquée par le locuteur ouvre-t-elle un champ où le croyant peut s'émanciper de la théologie et du dogme ?

Dans le domaine de l'action et de la pensée politiques, enfin, on pense à l'expérience acquise par la connaissance de l'histoire et par la lecture des Anciens. Elle peut constituer le socle d'une théorie du gouvernement dans la tradition de l'humanisme civique ou venir valider *a posteriori* des préceptes de raison ("as shown by reason and experience"). Elle pourra être étudiée dans son rapport avec une pensée d'ordre spéculatif, comme la pensée du droit naturel, par exemple. On pourra également considérer l'irruption de l'histoire chez Hobbes ou chez Locke, et l'articulation de la pensée historique et politique chez Hume.

Les propositions de communications pourront aborder les sujets suivants (cette liste n'est pas exhaustive) :

- l'expérience comme processus, série d'essais et d'épreuves pour parvenir à la connaissance ou à une certaine forme de sagesse (le *Bildungsroman* / le roman).
- l'expérimentation générique et formelle dans le domaine littéraire : nouveaux formats, nouvelles façons de représenter l'expérience vécue.
- les liens entre la pratique romanesque et l'empirisme.
- la religion vécue, les pratiques personnelles des croyants.
- l'expérience comme appréhension immédiate (de Dieu, de la connaissance ou de la sagesse).
- l'opposition entre les notions d'expérience et d'innocence (voir par exemple Milton et la reprise du récit de la Chute).
- le statut de l'expérience et l'empirisme en Grande Bretagne, en France et en Amérique du nord au moment de l'avènement de la science moderne.
- le statut de l'expérience et du savoir historique dans la théorisation politique.
- la colonisation de l'Amérique du nord et la Révolution française comme expériences.

Les propositions de communications devront présenter une réflexion sur la notion d'expérience, quels que soient le domaine disciplinaire et le contexte abordés. Elles pourront porter sur la France, la Grande Bretagne et/ou l'Amérique du nord aux XVII^e et/ou XVIII^e siècles.

Merci d'envoyer un résumé de 300 mots, ainsi qu'une courte notice biographique, aux membres du comité d'organisation avant le 20 avril 2019 à l'adresse :

jjc2019nanterre@gmail.com.

Une réponse sera donnée au plus tard le 15 mai 2019.

Bibliographie indicative

Braddick, Michael J. et David L. Smith éd., *The Experience of Revolution in Stuart Britain and Ireland*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

Bremer, Francis J., *The Puritan Experiment. New England Society From Bradford to Edwards*, University Press of New England, 1995.

Dufflo, Colas, *Les Aventures de Sophie. La philosophie dans le roman au XVIII^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

Dunan-Page, Anne, *L'Expérience puritaine. Vies et récits de dissidents (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Éditions du Cerf, 2017.

Duquaire, Alexandre, Nathalie Kremer et Antoine Eche éd., *Les Genres littéraires et l'ambition anthropologique au XVIII^e siècle : expériences et limites*, Louvain, Paris, Dudley, MA., Éditions Peeters, 2005.

Egan, Jim, *Authorizing Experience: Refigurations of the Body Politic in Seventeenth-Century New England Writings*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1999.

Fourgnaud, Magali, *Le Conte à visée morale et philosophique, De Fénelon à Voltaire*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

Hammond, Jeffrey A., *Sinful Self, Saintly Self: The Puritan Experience of Poetry*, Athens, Ga., University of Georgia Press, 1993.

Hamou, Philippe, *La Mutation du visible. Essai sur la portée épistémologique des instruments d'optique au XVII^e siècle*, Lille, Presses du Septentrion, 2 vols., 1999 et 2001.

Licoppe, Christian, *La Formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris, La Découverte, 1996.

Martin, Christophe, « *Éducatons négatives* ». *Fictions d'expérimentation pédagogiques au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2010.

Monferran, Jean-Charles éd., *L'Expérience du vers en France à la Renaissance*, Paris, PUPS, 2013.

Pavel, Thomas, *La Pensée du roman*, Paris, Gallimard, 2003.

Van Ruymbeke, Bertrand, *L'Amérique avant les États-Unis. Une histoire de l'Amérique anglaise 1497-1776*, Paris, Flammarion, 2013.

Vienne, Jean-Michel, *Expérience et raison. Les fondements de la morale selon Locke*, Paris, Vrin, 1991.

Watt, Ian, *The Rise of the Novel. Studies in Defoe, Richardson and Fielding (1957)*, Berkeley / Los Angeles, University of California Press, 2001.

Comité d'organisation

Pour la SEAA 17-18 et le CREA (EA 370) : Myriam-Isabelle Ducrocq, Laïla Ghermani, Sandrine Parageau, Clotilde Prunier, Laetitia Sansonetti.

Pour la SFEDS et le CSLF (EA 1586) : Colas Dufflo, Guillaume Peureux, Laurence Vanoflen.

Pour l'IRePh (EA 373) : Claire Etchegaray, Philippe Hamou.

• **L'image dans le livre : cadre, cadrage, XVI^e-XVIII^e siècles**, colloque Gadges-ihrim, Université Lyon 3, 23-24 janvier 2020.

Dans une première perspective, nous voudrions interroger les régimes de points de vue retenus *spécifiquement* par les illustrations d'Ancien Régime, au sein des éditions illustrées, pour mettre en images les textes. Il s'agira d'étudier ce que les choix de cadrage traduisent des lectures opérées par les artistes, ce qu'ils isolent, prélèvent, découpent et reconfigurent, ce qu'ils éclairent ou écartent, ce qu'ils retiennent dans les bordures de

leurs images pour en intensifier la visibilité et ce qu'ils repoussent hors de leurs limites. Décision d'une lecture contraignant la nôtre, le cadrage construit la représentation et fixe l'impératif de son ordre compositionnel : il dépend donc d'une intention de sens plus ou moins soumise au texte, plus ou moins affranchie de lui, et régie par de multiples motivations : esthétiques, idéologiques...

Mais nous souhaiterions aussi examiner la manière dont le cadrage des gravures peut être le symptôme d'une histoire du regard, en examinant notamment l'importance pour le livre illustré de ses modèles, picturaux, architecturaux..., auxquels les dessinateurs et les graveurs se sont conformés, fidèlement ou non. L'on sait comment, par exemple, les frontispices ont, sur la période qui nous occupe, emprunté tout à la fois à des référents architecturaux (portiques, arcs de triomphe...), favorisant une parcellisation et un cloisonnement des images dans la gravure, et aux canons picturaux, agrandissant, déployant à l'inverse l'espace de visibilité et y relativisant la place de l'écriture.

Cette approche de l'optique ou des optiques de l'image, qui dépendent, éventuellement, de paradigmes extérieurs et qui coordonnent, selon leurs logiques propres, la mise en lumière des textes, ou de certains de leurs aspects, ne doit pas, en outre, être coupée d'un questionnement sur les techniques. Techniques du dessin et de la gravure en premier lieu qui, en lien avec celle de l'imprimeur, en raison des contraintes et des possibilités qu'offrent ou que n'offrent pas les matériaux, déterminent les partis pris et les gestes esthétiques : la taille de l'image, la qualité des traits et de l'impression ne sont, entre autres, pas indifférentes aux opérations de cadrage et à leurs résultats. Économie technique du livre ensuite, dans lequel les illustrations prennent place. Le cadre de l'image concerne ainsi leurs emplacements dans le dispositif plastique de la page d'abord et du livre édité, plus globalement. Sertie dans le livre, le débordant au contraire jusqu'à pouvoir par exemple se déplier, l'image cherche sa place, l'impose ou se la voit imposée selon les textes, selon les capacités techniques coordonnées aux stratégies éditoriales dans lesquelles elle s'inscrit.

Sur ce plan, on s'intéressera encore aux montages rythmiques des livres illustrés : avec quelle régularité les images reviennent-elles, autrement dit comment scandent-elles le texte, aménageant en lui autant de pauses, de suspensions graphiques et herméneutiques, mais marquant aussi en lui, à chacun de ses arrêts, les étapes d'autres lectures, différentes voire amovibles, et d'autres parcours de lisibilité ?

On retiendra encore le cadre dans sa forme concrète, au caractère ornemental variable. Circonscrivant le territoire de l'image, le cadre renforce l'angle visuel de l'image et contribue à son orientation, mais il définit également le type de relations graphiques que l'image entretient avec son environnement : blancs du papier, bords et centre de la page, blocs de textes en vis-à-vis (eux-mêmes cadrés) ou dans sa périphérie, objet-livre...

On pensera enfin à retenir la présence, dans les images elles-mêmes, de phénomènes de sur-cadrage pour comprendre ce qu'ils disent du point de vue de l'image sur les textes et de l'image sur ses modalités de représentation et de figurabilité à l'intérieur de l'espace-livre, et peut-être parfois en tension avec lui.

Les propositions de communication (titre et résumé) accompagnées d'une brève notice bio-bibliographique sont à adresser conjointement avant le 1^{er} mai à Maxime Cartron (maxime.cartron@univ-lyon3.fr) et à Olivier Leplatre (olivier.leplatre@univ-lyon3.fr).

• **Du prosimètre au poème en prose, de *L'Astrée* aux *Petits Poèmes en prose***, colloque international, Université de Caen (LASLAR) et Université d'Artois (Textes & Cultures), Caen, jeudi 26 et vendredi 27 mars 2020.

Le prosimètre, « ambigü de Vers & Prose » (anonyme, 1662), usage conjoint du « discours mesuré » et du « discours libre » (Jaucourt, *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert), est une technique de création littéraire fort ancienne, puisqu'on en trouve des exemples dès l'Antiquité, dans les satires dites « ménippées » (Ménippe, Varron, le Sénèque de l'*Apocoloquintose*), dans le *Satiricon* de Pétrone ou dans le *De consolatione philosophiae* de Boèce. La littérature médiévale ne l'a pas ignoré (*Aucassin et Nicolette*, chanson de toile ; Guillaume de Machaut, *Le Livre du voir dit*), ni non plus les grands rhétoriciens (*Le Temple d'honneur et de vertus*, Lemaire de Belges, 1504). Dans les siècles suivants, les textes « mêlés de prose et de vers entrelardés » (*La Satyre ménippée*, 1594) ne manquent pas dans l'espace français, que ce soient des textes destinés prioritairement à être lus ou à être représentés.

Ce mélange a été bien étudié dans ses manifestations à la Renaissance (P. Dronke, *Verses with Prose from Petronius to Dante*, 1994 ; N. Dauvois, *De la Satura à la bergerie. Le prosimètre pastoral en France à la Renaissance et ses modèles*, 1999 ; *Le Prosimètre à la Renaissance*, éd., 2005), mais rares sont les études consacrées à ses diverses occurrences dans les siècles suivants, ainsi qu'à l'idée et à la pratique de ce qu'on appelle très tôt une « prose poétique » (voir la thèse de S. Duval, *La Prose poétique du roman baroque, 1571-1670*). Peut-être parce que cela contrevient d'emblée à la séparation en quelque sorte fondamentale (« classique »), établie par Aristote, du point de vue de la *technè*, entre la « création » en vers et l'« écriture en prose » – la différence des termes renvoyant aussi, sans doute, à une différence de « nature ». Un des rares critiques du XVII^e siècle à aborder le sujet, Paul Pellisson, à propos d'une œuvre de Jean-François Sarrasin, admire sa capacité à « être poète et orateur en même temps », alors que « l'on naît poète, l'on devient orateur », tout en critiquant un autre poète, Théophile de Viau, qui selon lui, l'a employé « hors de son véritable usage au traité de l'*Immortalité de l'âme*, en une des plus sérieuses matières du monde ; au lieu que cette liberté de changer de style [...] doit être réservée, ce semble, aux jeux de l'esprit et à ces ouvrages d'invention qui tiennent comme un milieu entre prose et poésie ». Il y aurait donc une convenance rhétorico-stylistique qui lierait le prosimètre à un certain type de « sujet » et à certains « genres ». Mais, le traité de Théophile le prouve, cette « convenance » peut être l'occasion de transgressions, dont il importe de mesurer la fréquence, les procédures et les effets, au fil d'une histoire qui voit se déliter les normes et frontières constituées par le classicisme, jusqu'aux poèmes en prose du XIX^e siècle – si tant est que l'âge dit classique n'ait pas déjà procédé à toutes sortes d'expérimentations en ce domaine : Pellisson lui-même s'essaie à une sorte de poème en prose (*Vers en prose, prose en vers*), qu'il oppose à un mauvais poème versifié.

Plus largement, au travers de cet exemple, le colloque aimerait s'interroger sur les liens entre les choix technico-esthétiques (prose et/ou poésie) et les intentions discursives, puisque tout écrivain doit choisir à la fois ce qu'il veut dire et comment il va le dire.

Ce colloque peut permettre d'aborder les questions suivantes (sans exclusive) :

- quelles évolutions et transformations sont observables dans une histoire qui mène de la pratique des poésies insérées (citées) dans la prose (*L'Astrée*) aux *Petits poèmes en prose* ? Sur ce plan, comment l'histoire littéraire française s'inscrit-elle dans une histoire européenne ?

- quelles procédures sont techniquement mises en œuvre ? Comment passe-t-on

des vers à la prose, et inversement : insertion de vers dans un récit en prose, sous forme citationnelle ? Vers et prose alternant souplement, et comme à l'aventure ? Autres ? Quels types de versification sont utilisés ?

- quelles sont les significations esthétiques, en leur temps, de ces œuvres hybrides, selon la configuration générale des poétiques de référence ?

- cette hybridité est-elle ouverte à toutes sortes de contenus (éthiques, idéologiques), ou est-elle réservée à un certain type de discours ? Y a-t-il une répartition des contenus entre une forme et l'autre ? Ou est-ce simplement une question de variété et de « fantaisie », par exemple dans les « lettres en prose et en vers mêlés » du XVII^e siècle galant ? Comment interpréter le fait que le prosimètre soit apparu comme particulièrement adapté à l'écriture satirique ?

- comment expliquer l'utilisation plus particulière de cette hybridation dans des textes liant la littérature et d'autres disciplines : littérature et récits de voyage (les *Lettres du Limousin* de La Fontaine) ; littérature et philosophie (T. de Viau) ; littérature et musique (comédie-ballet, comédie en musique, vaudeville, opérette...) ; littérature et sciences ?

Comité scientifique : Brigitte Buffard-Moret (Université d'Artois), Delphine Denis (Université de Paris-Sorbonne), Carole Dornier (Université de Caen), Suzanne Duval (Université de Lausanne), Pierre Frantz (Université de Paris-Sorbonne), Hugues Marchal (Université de Bâle), Guillaume Peureux (Université de Paris-Ouest Nanterre), François Raviez (Université d'Artois), Nicolas Wanlin (École polytechnique).

Comité d'organisation : Marie-Gabrielle Lallemand (Université de Caen, LASLAR), Claudine Nédelec (Université d'Artois, Textes & Cultures), Miriam Speyer (Université de Caen, LASLAR).

Les propositions (une page, accompagnée d'un mini-cv) sont à adresser avant le 1^{er} octobre 2019 (il y sera répondu début décembre 2019) à : Marie-Gabrielle Lallemand : marie-gabrielle.lallemand@unicaen.fr et Claudine Nédelec : clnedelec@yahoo.fr

• **« Lettres, plumes et pinceaux ». Représentations croisées du geste épistolaire dans la Littérature, les Beaux-Arts et les pratiques quotidiennes (Antiquité-XXI^e siècle)**, colloque, Université de Limoges, EHC / CRIHAM, FLSH, avec le soutien scientifique de l'AIRES, Association Interdisciplinaire de Recherche sur l'Épistolaire, 26-27 septembre 2019.

Ce colloque interdisciplinaire Texte/Image, ouvert à la Littérature, l'Histoire, l'Histoire de l'Art et la Sociologie, se donne pour mission d'interroger, dans sa complexité et son évolution, le geste épistolaire (lire, écrire une lettre) à travers ses représentations historiques, plastiques et littéraires.

On connaît, à certaines époques, les représentations iconographiques quasi sacrées de scribes ou de moines copistes. Les représentations picturales d'épistoliers et d'épistolières sont plus nombreuses à l'âge classique, en particulier dans la peinture hollandaise, où hommes et femmes, dans un cadre privé, sont représentés recevant, manipulant, écrivant et lisant des lettres (voir Jean Leymarie, *L'Esprit de la lettre dans la peinture*, Skira, 1967, ainsi que les études iconographiques proposées à partir de ses couvertures par la revue de l'AIRES, *Épistolaire* : epistolaire.org).

Quelle place les arts de la représentation en général (y compris la photographie, le cinéma...) font-ils à la mise en scène du geste de réception, de lecture, d'écriture d'une lettre ? Mais aussi dans quelles correspondances, quels romans, épistolaires en particulier, poèmes, textes dramatiques, ce geste est-il décrit, mis en scène ou valorisé ?

Avec quelles significations ?

Dans ces types de représentations, quelle est la place de la femme par rapport à celle l'homme ? (Michèle Bocquillon, *L'empreinte et l'éclat. La lettre d'amour et l'amour de la lettre dans la littérature et la peinture du XVIII^e siècle*, Aléas, 2010).

Qu'en est-il des représentations d'écrivains, d'écrivaines que l'on devine parfois sous les représentations épistolaires ? L'ouvrage, le roman en train de s'écrire ne se déchiffre-t-il pas sous l'apparence du feuillet ? Nous pensons au portrait ambigu par Van Loo de Denis Diderot, épistolier sûrement, mais déjà écrivain et philosophe confirmé, la main à la plume posée sur un feuillet plié en deux non identifiable (1767), ou encore à l'étrange « Buste d'homme écrivant », de Pablo Picasso (1971). Certains portraits d'écrivain(e)s ne naissent-ils pas de représentations épistolaires devenues topiques, et selon quels processus ?

Le colloque cherchera enfin à confronter ces différentes interrogations au témoignage d'autres sources, fréquentées davantage par les historiens, et relevant de la pratique du même geste épistolaire, vécu au quotidien, avec ses accessoires spécifiques.

Nous invitons les intervenants à évoquer à travers les âges toutes ces représentations, qu'elles émanent de peintres, de sculpteurs, de graveurs et d'autres plasticiens, ou bien d'écrivains, poètes, romanciers, qui mettent en lumière le geste épistolaire dans sa fécondité, son mystère et sa valeur iconique.

Comité scientifique : Alexandra Beauchamp, Albrecht Burkardt, Vincent Cousseau (CRIHAM, Université de Limoges) ; Brigitte Diaz (LASLAR, Université de Caen) ; Nathalie Ferrand (CNRS, ENS) ; Éric Francalanza, Alain Kerhervé (CECJI, Université de Brest) ; Daniela Gallo-Sénéchal (CRUHL, Université de Lorraine) ; Katalin Bartha-Kovács (CLARE, Université de Szeged) ; Nathalie Kremer (FIRL, Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris 3) ; Élisabeth Lavezzi (CELLAM, Université de Rennes 2) ; Bénédicte Obitz (POLEN Orléans, Université du Mans) ; Élise Pavy-Guilbert (CLARE, Université Bordeaux Montaigne) ; Odile Richard-Pauchet (EHIC, Université de Limoges).

Les propositions de communication, d'une page maximum, accompagnées d'un CV, sont à adresser aux organisateurs : odile.pauchet@unilim.fr et albrecht.burkardt@unilim.fr avant le 30 juin 2019.

• **Littérature, économie et morale au 18^e siècle (1). La pauvreté au féminin**, journée d'étude, Université de Rennes 2 Laboratoire CELLAM, jeudi 19 septembre 2019.

Issues d'une collaboration entre l'université de Nanterre et l'université de Rennes 2, ces deux journées d'étude articulées (Rennes 2, septembre 2019, Nanterre, printemps 2020) se proposent de reprendre le dossier des représentations des pauvres et de la pauvreté dans l'écriture de fiction et le discours social. Les travaux des historiens portant sur les pauvres et la pauvreté sont nombreux, ils ont principalement exploré le mouvement de laïcisation et de sécularisation qui s'opère entre le début et la fin du 18^e siècle de la charité à la bienfaisance. Jean Starobinski a étudié la manière dont la littérature et les arts visuels, de Rousseau aux écrivains du 19^e siècle, s'emparent du geste antique de la *sparsio* pour l'interroger et explorer les points aveugles des actions charitables. Nous voudrions réfléchir à la manière dont les textes traitent de ces mutations du don aux pauvres en lien avec des réflexions sur les notions de valeur et de richesse et avec l'évolution de la sensibilité à l'inégalité des fortunes et des conditions.

(1) La pauvreté au féminin

La première journée, organisée le 19 septembre à l'université de Rennes 2, interrogera la dimension genrée de la représentation du secours aux plus pauvres, en explorant la spécificité des représentations de la pauvreté féminine. S'intéressant aux textes mais aussi à l'imaginaire social et culturel de la pauvreté au féminin, la journée est ouverte aux spécialistes de littérature mais aussi aux spécialistes des sciences humaines : historiens, philosophes, historiens de l'art, économistes, historiens de l'art et historiens du droit.

De Marivaux à Laclos et jusqu'à Sade, la femme pauvre est héroïne vertueuse, victime sacrificielle pathétique, objet érotique ou matériau pornographique : il s'agira de déployer les divers usages de la figure et du personnage (de théâtre ou de roman) de la femme pauvre, comment il est éventuellement modifié et infléchi au cours de la période, notamment à travers les mutations et les ruses de la voix moraliste. Au-delà de la problématique de la prostitution qui menace topiquement les héroïnes pauvres et informe fréquemment (à l'état d'horizon, de possible ou de scénario réalisé dans les romans de prostituée par exemple) les intrigues romanesques et dramatiques, on se demandera comment se modifient également les programmes textuels et les horizons d'attente créés par la figure, en lien avec l'érosion d'un topos littéraire et les mutations de la sensibilité et des exigences de protection des plus faibles mais aussi d'une définition nouvelle des injustices. Que font les textes de la figure de la femme pauvre au 18^e siècle, située au carrefour de discours moraux, moralisateurs, érotiques, économiques et politiques ?

(2) Les mutations de la charité

Le deuxième volet, celui de Paris Ouest Nanterre (prévu pour le printemps 2020) portera sur les usages de la charité et ses mutations philosophiques, politiques et littéraires. Si, en prenant le nom de « bienfait », l'acte charitable se déprend partiellement de sa finalité religieuse pour renouer avec une philosophie et une pratique cultivées dans l'Antiquité (dont Sénèque serait la figure de proue), l'opposition entre bienfaisance laïque et charité chrétienne n'apparaît pas toujours de façon évidente dans la fiction. Les auteurs s'efforcent-ils de distinguer entre bons et mauvais bienfaiteurs, et surtout de définir ce qui serait des bons et des mauvais pauvres ? Les textes de fiction permettent-ils de dessiner une économie de la charité ? Quelle représentation donnent-ils des établissements de bienfaisance, dont la légitimité sera régulièrement interrogée depuis Mandeville (*Essai sur la charité*), jusqu'à la Révolution ? Quelle lecture la fiction propose-t-elle de la figure du pauvre, et de quelle façon participe-t-elle du débat engagé par la philosophie politique et morale des Lumières sur le don et la bienfaisance ? Telles sont quelques-unes des questions que cette deuxième journée posera.

Les propositions de participation (un titre et 10 lignes de résumé maximum) pour la première journée sont à envoyer conjointement à Florence Magnot-Ogilvy et à Stéphane Pujol, organisateurs des deux journées avant le 15 mai 2019 : florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr et pujolstephan@gmail.com

• **Présences de la voix (XVI^e-XVIII^e siècles)**, colloque international, Université Toulouse Jean-Jaurès, Laboratoire PLH (Patrimoine-Littérature-Histoire), ELH (Équipe Littérature Herméneutique) – EA 4601, 26-28 mars 2020.

Le colloque a pour objectif d'interroger, dans une perspective interdisciplinaire, les différentes représentations de la voix dans les textes des XVI^e-XVIII^e siècles, en

articulant les approches littéraires et oratoires, scientifiques et médicales, mais aussi pratiques et théoriques.

Le problème de la voix se pose en effet de manière particulière à cette époque dite « pré-classique » et « classique », où prédomine encore une conception largement orale voire oratoire de la littérature. Ainsi, au XVI^e siècle, la volonté d'« imiter la nature » dans toute sa richesse, visuelle mais aussi sonore, se traduit par des tentatives mimétiques qui prennent la forme, dans certains poèmes de Ronsard et surtout de Peletier du Mans ou de Bertrand Berger, de véritables « tableaux » sonores reposant notamment sur des jeux d'harmonie imitative et sur les ressources de l'onomatopée. La lecture à haute voix et l'art de bien prononcer restent profondément ancrés dans les pratiques culturelles et littéraires. Ronsard, qui dans *Les Amours* de 1552 fait l'éloge d'une Cassandre à la voix enchanteresse, préconise encore, dans son *Abrégé de l'art poétique* de 1565, de bien « prononcer les vers » pour faire résonner le texte poétique et lui donner un surcroît de sens. Quant aux auteurs dramatiques, comme Jodelle, ils fondent le renouvellement du genre tragique sur une pratique essentiellement déclamatoire du texte théâtral.

Le XVII^e siècle développe un véritable « culte de la voix » (Ph. J. Salazar). Dans les manuels de civilité, le travail sur la voix et ses intonations, associé à la noblesse du maintien et à l'aisance du geste, occupe une place privilégiée dans l'art de la conversation polie. Sa maîtrise est essentielle à l'urbanité classique, condition indispensable des bonnes manières, tout en manifestant les dispositions du cœur, en lien avec les passions de l'âme. En termes d'actio oratoire, la voix est employée à la production du discours efficace. Par son énergie, elle donne aux orateurs, qu'il s'agisse de la chaire ou du barreau, le moyen de convaincre et de persuader par l'oreille. Témoignant d'une confiance dans les vertus communicationnelles de la parole humaine, elle s'inscrit dans une rhétorique de l'éloquence, envisagée comme un instrument du toucher. À cela s'ajoute, pour les prédicateurs, une forme d'oralité spécifique : il s'agit de faire agir, aussi bien qu'entendre, la voix tonnante de Dieu (Bossuet). Cette dynamique culturelle et sociale de la voix, qui participe d'une utilisation codée de la voix et de ses artifices, dans sa dimension publique ou privée, est indissociable d'une esthétique et d'une réflexion sur la théâtralité. Comme des comédiens, l'orateur et le courtisan prêtent leur voix aux personnages qu'ils interprètent. Cette réflexion s'inscrit dans une pratique aux enjeux éminemment moraux – le loup devenu berger est attentif à « contrefaire sa voix » (La Fontaine) – et savants – le travail vocal participant de « l'art de prononcer parfaitement » (Hendret). Du point de vue de l'expression dramatique, une évolution du jeu scénique, et donc de la voix, se produit au cours du XVII^e siècle, tendant à l'émergence d'une diction prétendument « naturelle », au nom de la vraisemblance (Molière). Quant à la pratique de la lecture des textes à voix haute, elle fournit le critère de la réussite d'un texte, mesurée au plaisir qu'il procure. Boileau vante ainsi les qualités sonores du style et se moque de « ces auteurs nés pour nous ennuyer, / Qui toujours sur un ton semblent psalmodier » (*Art poétique*).

Au XVIII^e siècle, Diderot explore dans ses théories sur le théâtre (*Paradoxe sur le comédien*), mais aussi dans *Le Fils naturel* et *Le Père de famille*, les accents, le silence voire les sons inarticulés, véritablement aptes à transmettre les passions. La voix emplit ses textes narratifs, dès *Les Bijoux indiscrets*, sans oublier les performances vocales du *Neveu de Rameau* et les cris de Suzanne dans *La Religieuse*. Voltaire, lui, montre aussi un attrait particulier pour la voix au point d'élargir la potentialité vocale au domaine végétal (*Dictionnaire philosophique*, art. ÂME) et à ridiculiser la voix humaine lorsqu'il lui fait imiter des cris d'animaux (ibid., art. DÉLITS LOCAUX). Le corps sonore privilégié du siècle des

Lumières est en effet la voix, chantée en premier lieu, en ce qu'elle est instrument de la nature et parle directement à l'âme (on pense bien sûr à l'*Origine des langues* de Rousseau). Si les auteurs du XVIII^e siècle héritent des morales de l'honnêteté, qui faisaient de la conversation modérée le lieu par excellence du bon goût, recommandant d'apprendre à user de sa voix d'une manière accordée aux attentes du « grand monde », ils ne résistent pourtant pas aux conséquences sensualistes d'une nouvelle esthétique qui n'est plus celle du goût mais celle du plaisir et de l'émotion. La primauté est donc désormais donnée à une voix naturelle, articulée ou inarticulée, ce qui n'empêche pas les orateurs de la Révolution d'user à nouveau de la grande éloquence.

Ces recherches sonores et plus particulièrement vocales s'enrichissent enfin d'un discours scientifique et médical sur la production des sons, la « physiologie » et les pathologies de la voix. Dès le XVI^e siècle, les traités de médecine s'intéressent à l'anatomie de l'oreille et aux mécanismes de production des sons. Le *De Arte Gymnastica* de Girolamo Mercuriale (1569) étudie quant à lui la manière dont les exercices vocaux peuvent entrer dans les processus de soins thérapeutiques. Aux XVII^e et XVIII^e siècles paraissent de nombreux traités sur l'ouïe, le bruit et la musique, dans lesquels la voix se trouve interrogée. Des articles de l'*Encyclopédie* à l'*Émile* de Rousseau, on s'intéresse au rapport privilégié entre la voix et l'ouïe. Si les textes savants développent de multiples axes scientifiques autour de la voix (Cordemoy, *Discours physique de la parole*, 1668 ; Dodart, *Mémoire sur les causes de la voix de l'homme*, 1703 ; *Les merveilles de la trachée-artère*, 1712, etc.), les traités sur le beau et le goût privilégient quant à eux des entrées morales, n'hésitant pas à faire le lien avec la physique de la voix (Crousaz, 1715 ; Père André, 1741).

Il s'agira donc d'étudier, dans une perspective interdisciplinaire, les discours sur la voix, ainsi que les différentes représentations de la voix humaine (et éventuellement animale) dans les textes des XVI^e-XVIII^e siècles. Les interventions pourront s'articuler autour de quatre axes de réflexion :

1. Savoirs de la voix

Ce premier axe privilégiera une approche scientifique, physiologique ou anatomique de la voix, fondée sur l'étude des textes théoriques et des planches illustratives des XVI^e-XVIII^e siècles. Il s'agira d'explorer les théories de la voix et leur évolution au cours de la période étudiée, et de mettre en évidence les répercussions du discours scientifique et médical dans les textes littéraires, voire dans les pratiques artistiques. Parmi les pistes possibles, on pourra s'intéresser à la réflexion médicale sur le « complexe voix-ouïe », qui préoccupe tant les savants et les médecins que certains auteurs « littéraires » de l'époque. Autrement dit, que se passe-t-il entre le moment où le son de la voix atteint l'organe et celui où il parvient à l'intellect ? Plus encore, l'oreille est-elle apte à donner un sens raffiné à la beauté de la voix ? On pourra également prendre en compte les textes qui fondent les théories et les représentations de la voix sur des pratiques d'anatomie comparée, consistant par exemple à mettre en rapport la voix humaine et les sons émis par les animaux.

2. Dire la voix

On s'intéressera dans cet axe aux descriptions linguistiques, littéraires et artistiques de la voix. Dans les différentes façons de représenter verbalement la voix aux XVI^e-XVIII^e siècles, quels mots, quels qualificatifs permettent de désigner ou de décrire la voix ? Quelle signification leur accorder ? Jusqu'à quel point une voix est-elle dite par exemple criarde, enrouée, faible, etc. ? Note-t-on une évolution de ces caractérisations au fil des textes ? Les descriptions poétiques et plus largement littéraires de la voix constituent également un terrain d'étude privilégié : qu'on pense au chant du rossignol

chez Ronsard ou à ces vers du poème « Sur la mort de Marie » : « Hélas ! Où est ce doux parler, / Ce voir, cest ouyr, cest aller, / Ce ris qui me faisait apprendre / Que c'est qu'aimer ? », ainsi qu'au « doux charme des voix humaines » évoqué par Théophile de Viau. La voix peut également faire l'objet de descriptions détaillées dans les blasons anatomiques du corps féminin (Victor Brodeau, « Blason de la bouche » ; Maurice Scève, « Blason du Soupir » ; Eustorg de Beaulieu, « Blason de la voix », etc.) Enfin, l'étude des illustrations plastiques de la voix pourra compléter ces réflexions. Peut-on représenter visuellement la voix ? Comment l'image, muette, peut-elle rendre compte des inflexions de la voix ? N'est-ce pas, après l'idée du clavecin oculaire du Père Castel, par la couleur que Diderot faisait « entendre » les voix (des « voix brunes, blondes ») à Mélanie de Salignac, sourde ?

3. Restituer la voix

Un troisième axe d'étude s'intéressera plus spécifiquement aux restitutions littéraires de la voix. On accordera une attention particulière aux effets de mimesis sonore qui visent à reproduire dans les textes littéraires les voix de la nature et tendent ainsi à reconstituer le « paysage sonore » d'une époque (selon l'expression de J.-M. Fritz). Cette réflexion pourra s'appuyer sur la distinction entre l'articulé (la parole humaine) et l'inarticulé (cris, soupirs, bruits, invocations). On s'intéressera ainsi au rôle des onomatopées, qui visent à reproduire les bruits de la nature dans leur diversité, et des interjections, qui traduisent dans certains poèmes lyriques de la Renaissance la nostalgie d'une oralité primitive : ainsi, dans les *Dithyrambes à la pompe du Bouc* de Ronsard, les « Hoh ! » « Evoé, iach, iach », habités du *furor* poétique, renvoient directement à la poésie orale de la Grèce antique. Voltaire ne se moque-t-il pas de l'humain jusqu'à en réduire la voix à sa valeur sonore : « Le prophète s'écria : « Pouah ! Pouah ! Pouah ! » (*Dict. philosophique*, Art. ÉZECHIEL) ? À l'inverse, la parole humaine peut être un moyen de donner la voix à toutes les créatures du monde : les *Fables* de La Fontaine entendent ainsi traduire « Tout ce que disent sous les cieux / Tant d'êtres empruntant la voix de la nature ». On étudiera plus largement les effets d'euphonie et de cacophonie dans les textes littéraires et dans les œuvres musicales. Une attention particulière pourra être portée au genre littéraire et musical des « cris » (Cris de Paris...).

4. Donner de la voix

On abordera enfin la mise en voix des textes, du XVI^e siècle à l'époque contemporaine, du point de vue de la performance vocale. On étudiera, d'une part, les ressources rhétoriques et énonciatives des textes littéraires voués à une pratique orale ou à la mise en scène (textes de théâtre, sermons, oraisons funèbres, éloges, psaumes, cantiques, poèmes lus devant des académies, poèmes lus dans les salons mondains, etc.). Qu'il s'agisse des indications laissées par les auteurs eux-mêmes ou des éléments présents dans le texte écrit (exclamations, interjections, apostrophes, périodes oratoires), on mettra en évidence ce qui rend le texte propre à la déclamation. On pourra également s'appuyer sur les témoignages d'époque pour appréhender les performances vocales des poètes, acteurs et prédicateurs des XVI^e-XVIII^e siècles. D'autre part, on s'intéressera aux dictionnaires reconstitués, historiquement informés, des textes de l'âge classique en s'appuyant sur le travail de certains metteurs en scènes (Eugène Green, Benjamin Lazar) ou de spécialistes de la prononciation (Olivier Bettens). On mettra ainsi en évidence le rôle essentiel de la mise en voix dans l'interprétation et la transmission des textes littéraires.

Les propositions de communications (titre provisoire, résumé de 150 mots, brève notice biobibliographique) sont à renvoyer pour le 15 juillet 2019 à l'adresse suivante :

Appels à contributions

• *Dictionnaire critique de la réception de Diderot et de l'Encyclopédie*

Pourquoi avoir choisi Diderot plutôt que Montesquieu, Rousseau ou Voltaire ? Il y a à cela bien des raisons dont la première serait sans doute liée au statut du philosophe encyclopédiste. En effet, l'*Encyclopédie* constitue le symbole des Lumières ; elle y apparaît souvent comme sa quintessence et Diderot comme son principal artisan. Par ailleurs, s'il existe de très nombreux essais sur la réception de Voltaire et de Rousseau, on en trouve beaucoup moins sur Diderot. C'est que Diderot est d'abord perçu comme un encyclopédiste et que son statut d'écrivain ne s'est imposé qu'après sa mort. Tout d'abord pendant la Révolution. Cette nouvelle entreprise s'inscrit dans la continuation de recherches effectuées lors d'une thèse qui portait sur les *Lectures et images de Diderot de 1750 à la fin de la Révolution*, soutenue en 1998. Cette enquête s'est appuyée sur des documents qui n'avaient, pour la plupart d'entre eux, jamais été consultés, particulièrement les brochures révolutionnaires. Un grand nombre de journaux avait été répertorié et reproduit par De Booy et Freer dans un article publié en 1965 portant sur *Jacques le fataliste* et *La Religieuse* devant la critique révolutionnaire. Le choix de Diderot oblige à repenser la notion d'auteur à partir des pratiques de l'époque, pratiques d'auteurs et pratiques de lecteurs : écriture collective, alliances teintées de conflits latents entre Lumières institutionnelles et Lumières prohibées qui se croisent bien souvent, fausses attributions, constitutions de réseaux et de communautés intellectuels. Cette enquête a mis en évidence à la fois l'hétérogénéité profonde des Lumières et une certaine réalité de l'écrivain Diderot pour penser l'impossibilité de le disjoindre des collectifs dans lesquels son écriture s'inscrit. Elle a tenu à prendre aussi en compte le poids du lecteur dans la construction de l'œuvre elle-même. La publication de son œuvre a été connectée, pendant une grande partie du dix-neuvième siècle, avec l'événement révolutionnaire. Pourtant, certains auteurs du dix-neuvième siècle, Stendhal et Balzac, ne cachent pas leur fascination pour Diderot. L'historien Michelet lui rendra hommage. L'ouvrage de Raymond Trousson, *Images de Diderot en France, 1784-1913*, constitue une synthèse importante sur cette période. La publication des œuvres complètes par Jules Assézat et Maurice Tourneux de 1875 à 1877, quelques années avant la célébration du centenaire de la mort du chef de l'encyclopédiste change un peu la donne mais ne fait pas taire la voix des adversaires. Il faut attendre la deuxième moitié du vingtième siècle et la publication d'importants travaux sur le philosophe, ceux de Jacques Chouillet, de Jacques Proust, entre autres, ses *Lectures de Diderot*, parues en 1974, premier gros ouvrage sur la réception de Diderot, pour que soit relancé l'intérêt pour Diderot, avec la création de revues qui lui sont entièrement consacrées. Des enquêtes ont été menées sur les manuels scolaires, les encyclopédies, la presse, etc. Auteur du *Supplément au voyage de Bougainville* et de nombreux passages de l'*Histoire des deux Indes*, Diderot est dénoncé durant la guerre d'Algérie par les journaux d'extrême-droite comme le fossoyeur de l'empire colonial et l'amorceur du déclin français. L'indépendance de l'Algérie, c'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Diderot.

S'il existe de nombreuses monographies sur la réception des écrivains des Lumières et sur Diderot, il n'y a eu aucune étude approfondie sur les images de l'écrivain en lien avec la question coloniale, plus particulièrement sur la conquête et la colonisation de l'Algérie de 1830 à 1962. Il s'agit dans cette optique de relever toutes les éditions de Diderot durant cette période, les essais le concernant et de dépouiller les journaux correspondant aux dates de publication, y compris les journaux publiés en Algérie.

Cette enquête, à l'image de l'encyclopédiste dénoncé parfois comme un philosophe touche-à-tout, s'annonce nécessairement interdisciplinaire. Elle fait appel aux critiques littéraires, aux spécialistes du théâtre, mais aussi aux philosophes, aux historiens, aux scientifiques.

L'histoire des images de Diderot ne peut se restreindre à l'espace français. Les travaux entrepris sur la place du philosophe en Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Russie ou en Chine doivent se poursuivre dans d'autres espaces culturels.

Le *Dictionnaire critique de la réception de Diderot et de l'Encyclopédie* s'inscrit dans les travaux entrepris ces dernières années. Il interrogera également l'image du dictionnaire encyclopédique mais aussi de ses contributeurs les plus importants. Il ne s'agit pas de s'arrêter en 1984, date du bicentenaire de la mort de Diderot ni en 2020. Les entrées seront constituées de noms propres, de périodes historiques, de mouvements littéraires et philosophiques, de noms de revues, de journaux ou de sociétés littéraires, de différents pays voire de sites internet. Il sera publié sous forme électronique afin que son actualisation puisse être permanente et que toutes les nouvelles recherches puissent être répertoriées. La taille des articles peut être variable en fonction de l'importance des sujets abordés. Ils doivent être accompagnés d'une courte bibliographie.

Entrées :

- d'auteurs, journalistes, universitaires, historiens, hommes politiques :

Voltaire. Grimm. D'Alembert. Chaumeix, Abraham. Naigeon, Jacques-André. Suard, Jean-Baptiste-Antoine. Genlis, Madame de. Meister, Jacques-Henri. Babeuf, François-Noël. Barruel, Augustin. Bourlet de Vauxcelles. La Harpe, Jean-François de. Sabatier de Castres. Danton. Constant, Benjamin. Comte, Auguste. Hugo, Victor. Balzac, Honoré de. Janin, Jules. Marx, Karl. Faguet, Émile. Veuillot, Louis. Barrès, Maurice. Maurras, Charles. Seillière, Ernest. Billy, André. Doumic, René. Politzer, Georges. Naville, Pierre. Dieckmann, Herbert. Proust, Jacques. Trousson, Raymond. Varloot, Jean, etc.

- de périodes historiques :

Révolution française. Restauration. Deuxième Empire, Troisième République. Occupation de la France (1940-1944), Guerre d'Algérie, etc.

- de mouvements littéraires, philosophiques et politiques :

Anticolonialisme. Communisme. Fascisme. Libéralisme. Matérialisme. Naturalisme. Positivisme. Romantisme. Socialisme. Structuralisme. Surréalisme., etc.

-de pays :

Allemagne. Algérie. Brésil. Chine. Espagne. Hongrie. Italie. Japon. Royaume-Uni. Russie. Tunisie, etc.

- de revues :

Dix-huitième siècle. Diderot Studies. Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie. Cahiers Diderot.

- de Sociétés scientifiques :

Société Diderot, France. Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney Voltaire. Société française d'étude du XVIII^e siècle. Société internationale d'étude

du XVIII^e siècle. Société tunisienne d'étude du XVIII^e siècle. Société d'études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècles.

Les notices doivent être envoyées à Pascale Pellerin : pascale.pellerin2@orange.fr

Il n'existe pas de date limite pour leur envoi. Elles feront l'objet d'une publication électronique sous la direction de Pascale Pellerin.

Pascale Pellerin. CNRS. UMR IRHIM 5317. Université Lyon 2.

• **L'identité narrative chez Rétif de la Bretonne**, dossier à paraître dans le numéro 51 des *Études rétiviennes*.

Le rapport d'identification de Rétif de la Bretonne (1734-1806) à son œuvre est si intense qu'il est difficile, voire impossible d'y distinguer la composante biographique de la composante fictionnelle. Comme Montaigne, il eût pu dire : « je suis moi-même la matière de mon livre » (*Essais*). Ce faisant, il fait évoluer la notion d'auteur, en en disséminant l'expression à tous les niveaux de la fiction, du personnage à l'éditeur en passant par différents types de conteurs et narrateurs secondaires. Comment définir l'identité rétiviennne sinon en la rapportant à l'acte narratif ? La notion d'« identité narrative » (Ricoeur 1985), qui est la réponse à l'aporie de la temporalité, réponse toujours fragile et provisoire, aide à mieux comprendre l'enjeu de la création littéraire rétiviennne, notamment dans la dimension existentielle d'un projet qui tend à démultiplier la puissance vitale (Testud 1977 ; Samzun 2018).

Les récits personnels, notamment *Monsieur Nicolas* (1796-1797), mais aussi la vertigineuse prolifération des histoires et nouvelles dans des recueils comme *Les Contemporaines* (1780-1785) ou *Les Nuits de Paris* (1788) appellent une réflexion sur une identité qui n'a rien d'uniforme, mais présente au contraire tous les caractères de la pluralité. La vie, refigurée dans le récit, est devenue tissu d'histoires racontées, désormais unique accès à soi-même et à la connaissance du monde de l'« être-empêtré-dans-des-histoires » (Schapp 1953). Par-delà la frontière qui sépare le réel et l'irréel, la fiction et la réalité, l'œuvre rétiviennne permet au lecteur de vivre, dans et par le récit, une expérience originale du temps, dans les va-et-vient du passé au présent, du présent à l'avenir. La visée éthique individuelle rencontre, sur des questions alors en débat, le projet d'une société qui se rêve ; l'histoire personnelle s'enchaîne à l'histoire universelle ; l'identité singulière s'écrit sur fond de destin collectif.

Les contributions (30.000/40.000 signes) sont à adresser à Nicolas Brucker (nicolas.brucker@univ-lorraine.fr) avant le 1^{er} septembre 2019.

JEAN STAROBINSKI (1920-2019)

Jusqu'à la fin et en dépit de son très grand âge, Jean Starobinski aura été pleinement présent sur la scène intellectuelle. C'est qu'il y a toujours eu dans son sourire et dans sa politesse, quelque chose d'incroyablement résolu et une farouche détermination. Après avoir si brillamment redonné vie à de grandes œuvres littéraires, qu'il désigne joliment comme « nos chères disparues », il a consacré ses dernières années à d'ultimes révisions en réunissant nombre de ses écrits jusque-là dispersés. À vrai dire, il s'est livré à ce travail éditorial depuis le début puisque son mode d'écriture de prédilection a toujours été l'essai d'une soixantaine de pages et que pratiquement tous ses livres sont des collections de ces pierres fondatrices. Ainsi en allait-il déjà de *Montaigne en mouvement* (en 1982) qui réunissait une série de contributions procurées sur vingt ans. Plus récemment, en 2012, Jean Starobinski a regroupé dans *Accuser et séduire* douze essais sur Rousseau (publiés entre 1972 et 2012) et dans *Diderot, un diable de ramage* quinze études (données entre 1970 et 1995).

Son bonheur et sa stupéfiante ténacité à mettre la dernière main à ses écrits pour nous les offrir dans la forme la plus aboutie à ses yeux, lui a valu de recevoir de nombreuses marques de notre gratitude : de grands colloques autour de son œuvre (Paris, Baltimore, New-York), des numéros spéciaux de revue (*Critique* en 2018), comme des cérémonies pleines de ferveur à Genève. La dernière eut lieu, le 28 juin 2016, à l'occasion de la parution de *La beauté du monde. La littérature et les arts*, un gros volume dans la collection quarto de Gallimard, réunissant des textes qui portent sur des œuvres du XIX^e et XX^e siècles. Martin Rueff, maître d'œuvre de cette édition, a magistralement retracé le parcours intellectuel du critique en fournissant de surcroît toutes sortes de documents dont un remarquable dossier iconographique.

Lorsque le jeune Starobinski assista, en 1937, à la soutenance de thèse d'Albert Béguin, il eut la révélation de ce monde académique qui serait le sien. Marcel Raymond dont il fut l'élève, lui mit très tôt le pied à l'étrier en lui demandant d'être son assistant et il allait jouer plus tard un rôle décisif dans sa carrière universitaire genevoise. Puis un autre bon guide, Georges Poulet, le fit inviter à l'université de Johns Hopkins où il enseignait lui-même avec Leo Spitzer. C'est sous l'égide de ces deux maîtres que Jean Starobinski conçut son herméneutique littéraire qui donne toute sa part à la stylistique. Mais durant son séjour de trois ans à Baltimore (1953-1956), il n'avait pas encore choisi définitivement sa voie, si bien qu'il en revint avec deux thèses : une pratiquement achevée en histoire littéraire, sous la direction de Marcel Raymond, qui s'imposera comme son chef d'œuvre en 1958 (*La Transparence et l'obstacle*) et les éléments d'une thèse de médecine sur la mélancolie (qui sera publiée en 2012 dans un recueil intitulé *L'Encre de la mélancolie*).

De retour à Genève, Jean Starobinski mena un moment de front une activité médicale et des cours de littérature à l'université, jusqu'à ce que Marcel Raymond fasse créer pour lui, en février 1958, une chaire d'histoire des idées à la Faculté des lettres. Après l'installation avec Jacqueline son épouse, au 12 rue de Candolle, juste en face de l'entrée principale de l'université, pouvait commencer cette vie si bien remplie que nous connaissons. En traversant la rue, Jean Starobinski retrouvait tout un milieu

intellectuel composé des éditeurs de Rousseau dans la Bibliothèque de la Pléiade (Marcel Raymond et Bernard Gagnebin) et d'autres durables complices comme Jean Rousset et Bronislaw Baczko.

C'est d'abord le grand dix-huitémiste que l'on retiendra, dont l'ancrage dans les Lumières était tout simplement (si l'on peut dire) Rousseau et Diderot qui lui permirent d'aller à l'essentiel. On lui saura gré de nous avoir appris à les lire. C'était la mission qu'il s'était donnée, « ni plus, ni moins » dit-il, c'est-à-dire en opérant sans afféterie, avec les scrupules et la discrétion que requerrait, selon lui, la méthode interprétative : bien choisir d'abord la zone où intervenir, car l'exégèse a quelque chose à voir avec le scalpel, puis garder la bonne distance afin de maintenir toujours en vie la « relation critique ». Pour commenter les grands textes littéraires, Jean Starobinski met à contribution un impressionnant savoir (scientifique, médical, linguistique, philologique, philosophique), sans jamais quitter pour autant le cadre strict de l'analyse interne qui restera toujours sa marque. Dans son commentaire du « Dîner de Turin », célèbre passage des *Confessions*, il met en abyme avec brio (comme le fait Rousseau pour lui-même) ses propres capacités d'analyse, ce qui confère à ce morceau de bravoure un caractère exemplaire. Ce panache dont fait montre le jeune Jean-Jacques dans cet épisode, on l'a retrouvé dans le brillant exercice de confrencier qui a toujours été un aspect essentiel du talent de Jean Starobinski.

Au-delà des cercles universitaires, ce dernier eut de nombreux contacts avec des artistes et avec des écrivains comme Pierre-Jean Jouve, Nicolas Bouvier, Yves Bonnefoy. L'éditeur genevois Albert Skira lui permit de publier *L'invention de la liberté* (1964) et *Portrait de l'artiste en saltimbanque* (1970) où il s'est vaillamment confronté, dans le sillage de Diderot, aux arts visuels. Mais par sa pratique du piano, Jean Starobinski était destiné à s'intéresser surtout à la musique et à faire preuve dans son étude des textes d'une grande sensibilité musicale venant enrichir cette écoute qu'il tenait de sa formation médicale si bien qu'on peut le considérer lui aussi comme un « musicien des idées » pour reprendre la belle formule qu'il applique à Roland Barthes. Dans *Les enchanteresses*, publié en 2005, il a réuni un ensemble de textes qui portent principalement sur l'opéra où il s'interroge sur « l'antique alliance de la parole et de la musique ». C'est évidemment dans le dernier ouvrage paru (*La beauté du monde. La littérature et les arts*) qu'il déploie, dans des formats plus courts qu'à son habitude, toute sa palette de grand déchiffreur de signes.

Pour se prémunir contre cette sempiternelle critique des Lumières venue principalement d'Adorno et d'Horkheimer, Jean Starobinski sera toujours un formidable antidote car l'universalisme prétendument « abstrait » lui convenait apparemment mieux que les vérités relatives des approches identitaires qui se révèlent aujourd'hui un terrible désastre pour nos études. Contre le mauvais son de la culture de la haine qui nous submerge actuellement, sa modération héritée de Montesquieu est un précieux recours. Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends la mort de Jean-Pierre Richard (1922-2019). Ainsi nous quittons en même temps deux grands maîtres qui illuminèrent nos études durant tant d'années. Il faut espérer que les jeunes générations continuent à les lire et à voir en eux des guides irremplaçables.

Jean-Claude BONNET

COTISATIONS 2019

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2019. Nous rappelons que le paiement de celle-ci, permet :

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet).
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS
- de soutenir les travaux de la SFEDS
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel)
- d'éviter éventuellement des coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18^e siècle
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril

Cotisations 2019 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €

Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €

Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• Chèque bancaire compensable en France, **exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS**, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• Carte Bancaire : autorisation datée et signée, avec n° de carte, date d'expiration, cryptogramme, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• Virement bancaire à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38
IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38			
BIC : PSSTFRPPPAR			

Trésorière :

Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :

Marilina Gianico, chez Gautre-Lanni, 25 rue Pradier 75019 Paris.
marilina.gianico@gmail.com

Adresses utiles

• Présidente de la SFEDS :

Catriona Seth, L'Ancien Presbytère, 32350 Saint-Arailles ; catriona.seth@univ-lorraine.fr

• Secrétaire générale :

Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche 75013 Paris
florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

• Changements d'adresse à signaler simultanément :

- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.

sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

- à la secrétaire générale (en attente de secrétaire général adjoint).

• Rédaction de la revue :

Les articles sont à envoyer à : dhsvaria@sfeds.fr

Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhschr@sfeds.fr

Le courrier est à envoyer à : dhsdirection@sfeds.fr

Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*

CELLF 16-18 (Escalier G, 2^e étage)

Université Paris Sorbonne (Paris IV)

1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• Rédaction du bulletin :

bulletin@sfeds.fr

• Lettre de la SFEDS :

Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• Supplément bibliographique du Bulletin :

Luigi Delia : Luigi.Delia@unige.ch

• Site internet de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle :

www.sfeds.fr

Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com)

• Site internet de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

• Collection «18^e siècle» :

Les propositions d'édition sont à envoyer simultanément à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr et mdorigny@aol.com

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de juillet 2019 doivent arriver avant le 15 juin 2019, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr

Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la lettre d'information électronique)

Merci à Catriona Seth et Colas Duftlo pour la relecture des épreuves.

Composition : A. G.

Directeur de la publication : C. Seth.

Dépôt légal : avril 2019 ISSN 2646-2400

– adresse url de consultation : <https://www.sfeds.fr/>